SOCIETE BIC

Société Anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières
92611 Clichy Cedex

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

SOCIETE BIC

Société Anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières
92611 Clichy Cedex

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de SOCIETE BIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels concernent, notamment, pour le seul cabinet Deloitte & Associés, le rapport, en tant qu'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière, et des attestations sur des informations de nature comptable et financière établies à la demande des sociétés concernées.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de l'Unité Génératrice de Trésorerie Cello (cf. note 10 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés)	
Risque identifié	**Notre réponse**
L'évaluation de la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Cello en Inde est un sujet d'attention pour le Groupe compte tenu du plan d'affaires ambitieux, lié aux opportunités existantes dans le pays, mais également du fait des restrictions sanitaires strictes imposées par les autorités indiennes au cours de l'année 2020. Le goodwill, d'une valeur brute de 81 millions d'euros au 31 décembre 2020, était totalement déprécié dès le 31 décembre 2019. Le Groupe a réalisé un test de perte de valeur de l'UGT Cello au 30 juin 2020, qui l'a conduit à comptabiliser une dépréciation complémentaire d'un montant de 41,7 millions d'euros, affectée au prorata de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, soit 14,9 millions d'euros affectés à la marque et 26,8 millions d'euros aux immobilisations corporelles. En décembre 2020, et comme décrit dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés, l'environnement commercial défavorable, tant en Inde que sur ses principaux marchés d'exportation, a conduit le Groupe à réaliser un nouveau test de perte de valeur. Sur cette base, aucune dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée. Un degré important de jugement est exercé par le Groupe sur les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Cette valeur recouvrable, qui correspond à la valeur d'utilité, est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs de l'UGT.	Nous avons pris connaissance des modalités de détermination par le Groupe de la valeur d'utilité de l'UGT Cello. Outre l'évaluation de la compétence et de l'objectivité de la direction, nous avons, avec le support de nos spécialistes en évaluation, réalisé certaines procédures d'audit et notamment : • pris connaissance des contrôles relatifs à la préparation des projections actualisées des flux de trésorerie de l'UGT Cello ; • vérifié la cohérence des principales données reprises dans les prévisions de trésorerie avec les performances historiques, ainsi qu'avec le dernier plan stratégique de l'UGT Cello, validé par sa gouvernance ; • corroboré les taux de croissance et d'actualisation utilisés dans le test de perte de valeur avec les données de marché disponibles.

Pour cette raison, nous avons considéré que l'évaluation de l'UGT Cello est un point clé de l'audit.

Les principales hypothèses sous-tendant la détermination de la valeur d'utilité sont présentées en note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par l'entité dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de SOCIETE BIC par votre Assemblée Générale du 4 mai 1999 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 23 mai 2007 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la vingt-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la quatorzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

SOCIETE BIC
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 mars 2021

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton	Deloitte & Associés
Membre français de Grant Thornton International	
Vianney MARTIN	Jean-Pierre AGAZZI

COMPTES CONSOLIDÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
3. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
5. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires	2-2	1 949 431	1 627 910
Coût des ventes	4	(972 111)	(845 487)
Marge brute d'exploitation [a]		**977 319**	**782 423**
Coûts de distribution	4	(290 790)	(242 896)
Frais généraux	4	(184 747)	(210 236)
Autres charges d'exploitation	4	(172 256)	(143 603)
Autres produits	5	18 307	51 007
Autres charges	5	(95 113)	(79 942)
Résultat d'exploitation		**252 721**	**156 753**
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	5 893	3 118
Produits financiers nets/(Charges financières nettes)	6	(7 169)	(4 536)
Résultat brut avant impôt		**251 445**	**155 335**
Impôt sur les bénéfices	7	(75 350)	(61 611)
Résultat net des entreprises intégrées		**176 095**	**93 724**
Résultat net des activités poursuivies	8	176 095	93 724
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé, dont :		**176 095**	**93 724**
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net part du Groupe	**8**	**176 095**	**93 724**
Résultat net part du Groupe par action *(en euros)*		3,91	2,08
Résultat net part du Groupe dilué par action *(en euros)* [b]		3,90	2,08

(a) La marge brute d'exploitation est la marge que le Groupe réalise après déduction des coûts liés à la fabrication de ses produits.
(b) Les éléments dilutifs pris en compte sont les actions gratuites.

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)		Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2020
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	**A**		**176 095**	**93 724**
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies non recyclables en résultat [(a)]			(8 092)	(13 823)
Impôts différés sur écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi			1 809	3 075
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat – nets d'impôts	**B**		**(6 283)**	**(10 748)**
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie			872	23 347
Différences de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger [(b)]			5 761	(142 303)
Instruments de capitaux propres à la juste valeur			5	3
Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global		7-2	1 805	(5 842)
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat – nets d'impôts	**C**		**8 442**	**(124 795)**
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	**D = A + B + C**		**178 254**	**(41 819)**
Attribuable :				
• au Groupe BIC			178 254	(41 819)
• aux participations ne donnant pas le contrôle			-	-
TOTAL			**178 254**	**(41 819)**

(a) L'impact des écarts actuariels est essentiellement lié aux plans américains.

(b) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : le real brésilien - 60,4 millions d'euros, le dollar américain - 34,6 millions d'euros, le peso mexicain - 18,5 millions d'euros, la roupie indienne - 8,3 millions d'euros, le rand sud-africain - 3,9 millions d'euros, et le peso argentin - 3,3 millions d'euros.

3. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Goodwill	10	203 705	243 829
Autres immobilisations incorporelles	11	53 978	65 997
Immobilisations corporelles	9	713 488	613 374
Immeubles de placement		1 656	1 454
Autres actifs non courants	12	41 781	23 695
Impôts différés	13	134 339	114 302
Instruments dérivés	24-4, 24-5	220	976
Actifs non courants		**1 149 167**	**1 063 627**
Stocks et en-cours	14	455 644	379 021
Créance d'impôt exigible		22 832	11 152
Clients et autres créances	14, 22-5	545 609	409 625
Autres actifs courants		13 625	14 185
Instruments dérivés	24-4, 24-5	2 698	26 081
Autres actifs financiers courants	20, 22-6	4 058	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20, 22-4	198 555	265 744
Actifs courants		**1 243 021**	**1 105 809**
TOTAL DE L'ACTIF		**2 392 188**	**2 169 436**

Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Capital	15-1	171 869	171 809
Réserves		1 436 213	1 284 399
Capitaux propres part du Groupe		**1 608 082**	**1 456 208**
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Capitaux propres	**CP**	**1 608 082**	**1 456 208**
Emprunts et dettes financières non courants	16, 22-6	32 331	27 985
Autres dettes non courantes		6 261	12 707
Provision au titre des avantages du personnel	18-3	179 059	122 964
Provisions	17	22 586	25 560
Impôts différés	13	55 374	60 914
Instruments dérivés	24-4, 24-5	44	53
Passifs non courants		**295 655**	**250 183**
Fournisseurs et comptes rattachés	14	126 403	99 470
Emprunts et dettes financières courants	16	65 526	89 976
Dette d'impôt exigible		22 793	18 801
Autres dettes courantes	19	266 259	251 504
Instruments dérivés	24-4, 24-5	7 470	3 294
Passifs courants		**488 451**	**463 045**
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**2 392 188**	**2 169 436**

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Notes	Capital	Réserves	Réserves d'actions propres	Écarts actuariels reconnus en situation nette	Écarts de conversion	Couverture des flux de trésorerie	Coût de couverture par résultat global	Capitaux propres – part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2018		**173 269**	**1 666 841**	**16 255**	**(94 948)**	**(118 943)**	**(4 347)**	**-**	**1 638 126**	**-**	**1 638 126**
Impact 1re application IFRIC 23 – « Incertitude relative aux traitements fiscaux »		-	*(12 850)*	-	-	-	-	-	*(12 850)*	-	*(12 850)*
Au 1er janvier 2019 retraité		**173 269**	**1 653 991**	**16 255**	**(94 948)**	**(118 943)**	**(4 347)**	**-**	**1 625 276**	**-**	**1 625 276**
Dividendes distribués	*21*	-	*(155 228)*	-	-	-	-	-	*(155 228)*	-	*(155 228)*
Réduction de capital [(a)]		*(1 829)*	*(37 341)*	-	-	-	-	-	*(39 170)*	-	*(39 170)*
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'autocontrôle		*428*	*(1 283)*	-	-	-	-	-	*(855)*	-	*(855)*
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	*23*	-	-	*(3 913)*	-	-	-	-	*(3 913)*	-	*(3 913)*
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	*4 394*	-	-	-	-	-	*4 394*	-	*4 394*
Autres		-	*(677)*	-	-	-	-	-	*(677)*	-	*(677)*
Total des transactions avec les actionnaires		***(1 400)***	***(190 135)***	***(3 913)***	**-**	**-**	**-**	**-**	***(195 447)***	**-**	***(195 447)***
Résultat net de la période		-	176 095	-	-	-	-	-	176 095	-	176 095
Autres éléments du résultat global		-	2 244	-	(6 283)	5 761	438	-	2 159	-	2 159
Résultat global total		**-**	***178 339***	**-**	***(6 283)***	***5 761***	***438***	**-**	***178 254***	**-**	***178 254***
Au 31 décembre 2019		**171 869**	**1 642 195**	**12 342**	**(101 231)**	**(113 183)**	**(3 909)**	**-**	**1 608 082**	**-**	**1 608 082**
Au 1er janvier 2020		**171 869**	**1 642 195**	**12 342**	**(101 231)**	**(113 183)**	**(3 909)**	**-**	**1 608 082**	**-**	**1 608 082**
Dividendes distribués	*21*	-	*(110 214)*	-	-	-	-	-	*(110 214)*	-	*(110 214)*
Réduction de capital [(a)]		*(521)*	*(6 832)*	-	-	-	-	-	*(7 353)*	-	*(7 353)*
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres		*461*	*(639)*	-	-	-	-	-	*(178)*	-	*(178)*
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	*23*	-	-	*5 444*	-	-	-	-	*5 444*	-	*5 444*
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	*2 173*	-	-	-	-	-	*2 173*	-	*2 173*
Autres		-	*72*	-	-	-	-	-	*72*	-	*72*
Total des transactions avec les actionnaires		***(60)***	***(115 440)***	***5 444***	**-**	**-**	**-**	**-**	***(110 056)***	**-**	***(110 056)***
Résultat net de la période		-	93 724	-	-	-	-	-	93 724	-	93 724
Autres éléments du résultat global		-	936	-	(10 748)	(142 303)	16 572	-	(135 543)	-	(135 543)
Résultat global total		**-**	***94 660***	**-**	***(10 748)***	***(142 303)***	***16 572***	**-**	***(41 819)***	**-**	***(41 819)***
Au 31 décembre 2020		**171 809**	**1 621 415**	**17 786**	**(111 979)**	**(255 486)**	**12 663**	**-**	**1 456 208**	**-**	**1 456 208**

(a) 136 383 actions ont été annulées sur l'exercice 2020.

5. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Activité d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	CR	176 095	93 724
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
Hyperinflation en Argentine		3 368	1 642
Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	2, 9-2, 11	117 596	115 154
Perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	9-2, 11	21 122	44 063
Dépréciation de *goodwill*	10, 20 [a]	23 493	-
Frais d'acquisition des filiales		-	2 368
Provisions au titre des avantages du personnel	18	4 839	(26 828)
Autres provisions à l'exception des dépréciations sur actifs courants	17	1 604	4 026
(Gains)/Pertes de change latents	20 [b]	(4 166)	(3 814)
Couverture et instruments dérivés		(667)	(5 353)
Charge liée aux primes d'options		899	888
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23, CP	(3 913)	5 444
Variation des impôts différés		(5 987)	2 697
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs	5, 20 [c]	190	(128)
Marge brute d'autofinancement		**334 475**	**233 885**
(Augmentation)/Diminution du besoin en fonds de roulement d'exploitation	14, 20 [d]	(21 104)	129 751
Versement au titre des avantages du personnel	18-2, 20 [e]	(13 284)	(16 317)
Charges/(Produits) financiers		(937)	1 440
Charges d'impôt sur les bénéfices		81 336	58 915
Impôts payés sur les sociétés		(63 241)	(50 028)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIES À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		**317 245**	**357 646**
Activités d'investissement			
Cessions d'immobilisations	20 [c]	1 263	2 726
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9-1, 20 [g]	(99 549)	(76 730)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11, 20 [g]	(5 351)	(6 365)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements		57	(211)
Achats d'autres actifs financiers courants	20 [h]	(7 769)	-
Ventes d'autres actifs financiers courants	20 [h]	16 777	3 861
Achat de filiales	20 [i]	(16 227)	(72 542)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		**(110 800)**	**(149 259)**
Activités de financement			
Dividendes payés	CP, 21, 20 [j]	(155 228)	(110 214)
Intérêts (payés)/perçus		931	(1 236)
Emprunts/(Remboursements)	16, 20 [k]	2 855	77 237
Paiements liés aux contrats de locations	16	(17 554)	(18 865)
Achat d'instruments financiers		(899)	(496)
Acquisitions d'actions propres	20 [l]	(39 170)	(7 532)
Contrat de liquidité	20 [l]	(771)	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		**(209 835)**	**(61 106)**
Variation de la trésorerie nette		(3 390)	147 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture nets des découverts bancaires	Bilan, 16, 22	149 795	146 846
Différence de change		440	(29 394)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE NETS DES DÉCOUVERTS BANCAIRES	**BILAN, 16, 22**	**146 845**	**264 733**

CR : cf. Compte de résultat consolidé.
CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.
Bilan : cf. Bilan consolidé.
Renvois de (a) à (l) expliqués en Note 20.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Généralités

NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
1-1 Principes comptables
1-2 Variation de périmètre

NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE
2-1 Informations générales
2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité
2-3 Informations par zone géographique

NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Compte de résultat et état du résultat global

NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices
7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

NOTE 8 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION

Bilan – Actif

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute
9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

NOTE 10 *GOODWILL*

NOTE 11 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 12 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

Bilan – Passif et capitaux propres

NOTE 15 CAPITAL
15-1 Capital
15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2020

NOTE 16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

NOTE 17 PROVISIONS

NOTE 18 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL
18-1 Caractéristiques des plans
18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies
18-3 Obligations financées/non financées
18-4 Coûts de la période
18-5 Informations complémentaires
18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays
18-7 Information par zone géographique

NOTE 19 AUTRES PASSIFS COURANTS

Informations complémentaires

NOTE 20 COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

NOTE 21 DIVIDENDES

NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ
22-1 Risque de contrepartie
22-2 Risque de change
22-3 Risque de taux
22-4 Risque de liquidité
22-5 Risque de crédit
22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers
22-7 Charges et produits nets par catégorie

NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS
23-1 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance
23-2 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS
24-1 Dérivés et comptabilité de couverture
24-2 Risque de change
24-3 Risque de taux
24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020
24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019
24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2020
24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères

NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES
25-1 Sociétés consolidées en intégration globale
25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif
25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN
26-1 Avals, cautions et garanties données
26-2 Avals, cautions et garanties reçues
26-3 Contrats de location

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIÉTÉ BIC SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son Siège au 14, rue Jeanne d'Asnières à Clichy-92110 et est cotée sur Euronext. L'établissement principal est situé à la même adresse.

Les comptes consolidés annuels reflètent la situation comptable de SOCIÉTÉ BIC et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Le Groupe exerce ses activités dans la production et vente d'articles de papeterie, de briquets et de rasoirs.

NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Approbation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 février 2021 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 mai 2021.

1-1 Principes comptables

1-1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BIC ont été établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tels qu'adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2020.

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1er janvier 2020.

1-1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées, de leurs interprétations et de leurs amendements

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1er janvier 2020, ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2020 :

- modifications d'IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme « significatif » (1) ;
- modification des références au cadre conceptuel dans les normes (1) ;
- modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1 (1) ;
- modifications d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises – Définition d'une entreprise (1) ;
- modification temporaire d'IFRS 16 – Contrats de location – Compensation de loyers dans le cadre de Covid-19 (1).

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2020 adoptés par l'Union européenne

En 2020, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne.

Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2020 mais non encore adoptés par l'Union européenne pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe

- modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers : Classement des passifs en tant que courants ou non courants (1) ;
- améliorations annuelles 2018-2020 (1) :
  - IFRS 1 – Première application des IFRS (Filiale en tant que premier adoptant),
  - IFRS 9 – Instruments financiers (Honoraires inclus dans le test des 10 %),
  - exemples illustratifs d'IFRS 16 (Concessions faites aux locataires) ;
- modifications d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel (1) ;
- modifications d'IAS 16 – Immobilisations corporelles – Revenus pré-utilisation d'un actif corporel (1) ;
- modifications d'IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Coûts d'exécution d'un contrat (1) ;
- modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 (1).

L'analyse des incidences de l'application de ces modifications est en cours.

1-1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par SOCIÉTÉ BIC (« ses filiales »). Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

(1) Traduction libre.

1-1-4 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le Groupe BIC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les états financiers et les informations figurant dans certaines notes aux états financiers. Le Groupe BIC revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique, notamment dans certains pays clés du Groupe. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées dans les notes suivantes :

- Note 1-2 – Variation de périmètre ;
- Note 10 – *Goodwill* ;
- Note 17 – Provisions ;
- Note 18 – Retraites et autres avantages du personnel ;
- Note 22-6 – Juste valeur des actifs et passifs financiers ;
- Note 24 – Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.

1-2 Variation de périmètre

Principes comptables

- Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et, le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.
- Toute quote-part antérieurement détenue dans l'entreprise acquise, avant la prise de contrôle, doit être réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondant(e) enregistré(e) en résultat.
- Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus, sauf ceux portant sur des instruments de capitaux propres (qui sont comptabilisés en moins des capitaux propres).
- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du *goodwill* qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.
- Les options de vente consenties aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier. La dette est estimée en fonction des prix ou formules définis dans les contrats. Lorsque les formules sont basées sur un multiple de résultat après déduction de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction du résultat de la période réalisé par l'entité et de sa dette à la clôture de l'exercice.
- Le Groupe enregistre ces options de vente en passif financier pour la valeur actuelle du prix d'exercice de ces options avec pour contrepartie les capitaux propres part du Groupe ; les variations ultérieures de la dette suivent le même traitement.

Évolution du périmètre de consolidation

Le 1er juillet 2020, BIC a annoncé la finalisation de l'acquisition de la société Djeep pour un montant de 36 millions d'euros, auquel s'ajouterait un complément de prix à verser en fonction de la croissance des ventes futures de Djeep. Ce projet d'acquisition vise à renforcer la position de BIC sur le marché des briquets de poche et offre au Groupe des opportunités de croissance significatives en Europe et en Amérique du Nord.

Cette participation a été consolidée par intégration globale dans les états financiers au 31 décembre 2020. Cette acquisition a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

À ce titre, un *goodwill* préliminaire d'un montant de 40,1 millions a été déterminé sur la base de la juste valeur des actifs nets de Djeep à la date d'acquisition. Les travaux d'allocations du prix d'acquisition ont été finalisés au 31 décembre 2020 et le *goodwill* a été alloué aux immobilisations de la manière suivante :

- la marque Djeep d'un montant de 0,4 million d'euros (cf. Note 11) ;
- la relation clientèle d'un montant de 11,5 millions d'euros (cf. Note 11) ;
- la technologie d'un montant de 0,1 million d'euros (cf. Note 11) ;
- la juste valeur des immobilisations corporelles d'un montant de 1,9 million d'euros ;
- l'impôt différé passif associé s'élève à 3,6 millions d'euros (cf. Note 13).

Le *goodwill* s'élève donc à 29,9 millions d'euros. (cf. Note 10)

Le 15 décembre 2020, BIC a annoncé la finalisation de l'acquisition de 100% de Rocketbook, pour un montant de 44 millions de dollars (37 millions d'euros à la date de la transaction) et un complément de prix à verser en fonction des performances futures de Rocketbook.

Cette participation a été consolidée par intégration globale dans les états financiers au 31 décembre 2020. Cette acquisition a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

A ce titre, un *goodwill* préliminaire d'un montant de 41,7 millions de dollars (34 millions d'euros au 31 décembre 2020) a été déterminé sur la base de la juste valeur des actifs nets de Rocketbook à la date d'acquisition. Les travaux d'allocations du prix d'acquisition ont été finalisés au 31 décembre 2020 et le *goodwill* a été alloué aux immobilisations de la manière suivante :

- La marque Rocket d'un montant de 14,8 millions de dollars, soit 12,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (cf. note 11) ;
- La relation clientèle d'un montant de 0,8 million de dollars, soit 0,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 (cf. note 11) ;
- Les brevets d'un montant de 5,7 millions de dollars, soit 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2020 (cf. note 11) ;
- L'impôt différé passif associé s'élève à 6,4 millions de dollars, soit 5,2 millions d'euros (cf. note 13).

Le *goodwill* s'élève donc à 26,8 millions de dollars, soit 21,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (cf. note 10).

Le 15 décembre 2020, BIC a annoncé la signature d'un accord de cession de PIMACO, son activité d'étiquettes adhésives au Brésil, à Grupo CCRR pour un montant de 40 millions de real brésiliens (environ 6,5 millions d'euros). La transaction doit être approuvée par les autorités de la concurrence brésiliennes. La finalisation (*closing*) est prévue pour le premier trimestre 2021.

Compte tenu du caractère non significatif de cette cession, nous n'avons pas reclassé les actifs et passifs de PIMACO comme actifs et passifs destinés à être cédés, ni retraité le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie selon la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées".

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Le 11 février 2021, BIC a annoncé avoir signé avec une filiale de BNP Paribas Real Estate et Citallios la vente définitive de son siège social et du site de BIC Technologies basés à Clichy-La-Garenne. Le montant de la cession s'élève à 175 millions d'euros, représentant une plus-value brute estimée à environ 169 millions d'euros.

NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE

Principes comptables

Selon IFRS 15, le principe de base est de comptabiliser les produits pour illustrer le transfert des biens ou services aux clients pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Ce principe de base est présenté selon un modèle en cinq étapes :

- identification du(des) contrat(s) avec un client ;
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- détermination du prix de la transaction ;
- affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Les effets sur les comptes consolidés sont limités et concernent certaines clauses contractuelles des contrats de vente. Le principal impact concerne les fonds de développement commercial qui consistent en des promotions générales de marque ou des services de publicité (que le Groupe aurait pu également acquérir auprès d'un fournisseur publicitaire tiers) et sont comptabilisés en charge d'exploitation au lieu du chiffre d'affaires.

2-1 Informations générales

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels du Groupe BIC ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de Direction et utilisés pour les prises de décisions stratégiques.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le *reporting* des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers.

Le Comité de Direction, composé de représentants opérationnels responsables de continent, représentants des catégories et des fonctions transversales, analyse ses résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique le cas échéant.

Ces secteurs opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Suite à la nouvelle organisation annoncée à l'occasion du plan de transformation de BIC lancé en février 2019, une nouvelle structure de reporting a été mise en place à partir de l'année 2020.

Les coûts non alloués ont été retirés du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation normalisé des catégories et seront présentés séparément :

- Papeterie ;
- Briquets ;
- Rasoirs ;
- autres produits ;
- coûts non alloués.

Les coûts non alloués comprennent :

- coûts nets (solde des revenus et des coûts) qui incluent :

- les coûts centraux, y compris les coûts IT, finance, juridique et ressources humaines, et
- les coûts du centre de services partagés ;
- autres coûts nets qui ne peuvent pas être attribués aux catégories, notamment les coûts de restructuration, gains ou pertes sur cession d'actifs, etc.

2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

- du résultat d'exploitation normalisé qui correspond au résultat d'exploitation retraité des éléments non récurrents (notamment les plus-values immobilières, les plus ou moins-values liées aux cessions d'activité et les coûts de restructuration). Il constitue l'indicateur de gestion financière du Groupe ;
- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

	Au 31 décembre 2019						Au 31 décembre 2020					
(en millions d'euros)	Papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres Produits	Coûts non alloués	Total	Papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres Produits	Coûts non alloués	Total
Compte de résultat												
• Chiffre d'affaires	774	679	463	33	-	1 949	576	618	404	30	-	1 628
• Amortissements et dépréciations des actifs alloués	(33)	(25)	(35)	(25)	-	(118)	(34)	(26)	(33)	(21)	-	(115)
• Perte de valeur	(44)	-	(1)	-	-	(45)	(42)	-	(2)	-	-	(44)
• Résultat d'exploitation retraité des coûts non alloués	27	248	69	(4)	(87)	253	(31)	226	51	(5)	(84)	157
Retraitements effectués pour obtenir le résultat d'exploitation normalisé												
• *Dépréciation des immobilisations corporelles et de la marque Cello en 2020 / Dépréciation de la marque et du goodwill en 2019*	*44*	-	-	-	-	*44*	*42*	-	-	-	-	*42*
• *Coûts de restructuration retraité des coûts non alloués*	*3*	*2*	*2*	-	*38*	*45*	*4*	*3*	*3*	*2*	*15*	*27*
• *Covid-19 impact*	-	-	-	-	-	-	*29*	*7*	*8*	*1*	-	*45*
• *Coûts d'acquisition*							*2*	-	-	-	-	*2*
• *UK Pension*	*(7)*	-	*(3)*	-	-	*(10)*						
• *U.S. Pension*	-	-	-	-	-	-	*(12)*	*(20)*	*(12)*	-	-	*(44)*
• *Résultat d'exploitation normalisé **	*67*	*249*	*68*	*(3)*	*(49)*	*332*	***33***	***216***	***50***	***(2)***	***(68)***	***229***

* *Retraité des coûts non alloués*

En 2020, certains impacts liés à l'épidémie de la Covid-19 sont considérés comme « éléments non récurrents » et sont principalement relatifs :

- à la sous-absorption de coûts de production liée à des volumes de production anormalement bas et qui s'explique par la fermeture d'usines ou bien par la baisse de la demande de produits à cause de la crise Covid-19, aux dépenses directement imputées à la protection sanitaire des collaborateurs (fourniture de masques, produits et mesures d'hygiène) dont l'impact se reporte sur la marge brute ;
- à la force de vente en sous-activité dont l'impact se reporte en autres charges.

L'ajustement favorable relatif à la modification des régimes médical et de retraite aux Etats-Unis a aussi été considéré comme un élément non récurrent en 2020.

TABLEAU DE PASSAGE POUR LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION, LES COÛTS DE RESTRUCTURATION ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ DE L'ANNÉE 2019 SUITE À LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE STRUCTURE

	Papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres Produits	Coûts non alloués	Total
Résultat d'exploitation publié (a)	(7)	218	47	(5)	-	253
Reclassement (b)	34	30	22	1	(87)	-
Résultat d'exploitation retraité des coûts non alloués (a) + (b)	**27**	**248**	**69**	**(4)**	**(87)**	**253**
Coûts de restructuration publié (a)	17	15	12	1	-	45
Reclassement (b)	(14)	(13)	(10)	(1)	38	-
Coûts de restructuration retraités des coûts non alloués (a) + (b)	**3**	**2**	**2**	**-**	**38**	**45**
Résultat d'exploitation normalisé publié (a)	48	232	56	(4)	-	332
Reclassement (b)	19	17	12	1	(49)	-
Résultat d'exploitation normalisé retraité des coûts non alloués (a)+ (b)	**67**	**249**	**68**	**(3)**	**(49)**	**332**

Au 31 décembre 2020, le Groupe BIC a identifié Walmart comme client principal avec lequel il a réalisé plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

INVESTISSEMENTS
(en millions d'euros)

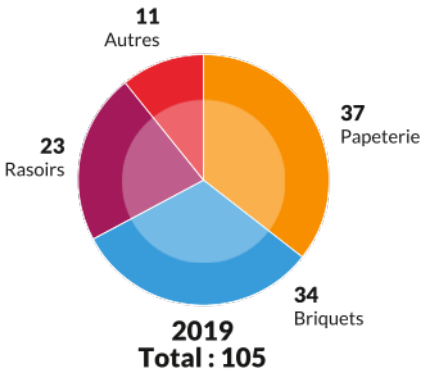

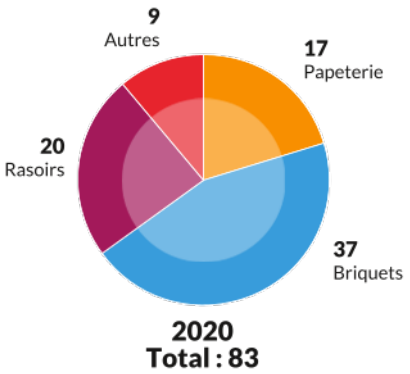

STOCKS
(en millions d'euros)

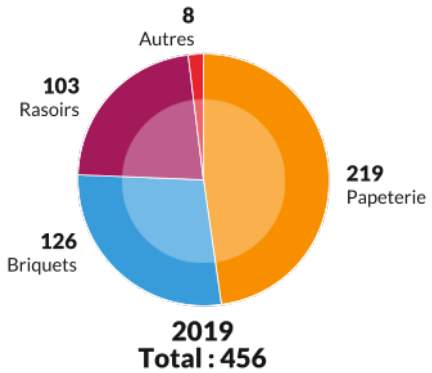

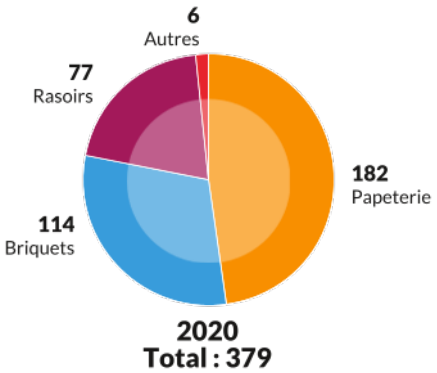

2-3 Informations par zone géographique

Les zones géographiques suivies par le management sont : la France, l'Europe (hors France), l'Amérique du Nord et les marchés en croissance.

CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLIÉ
(en millions d'euros

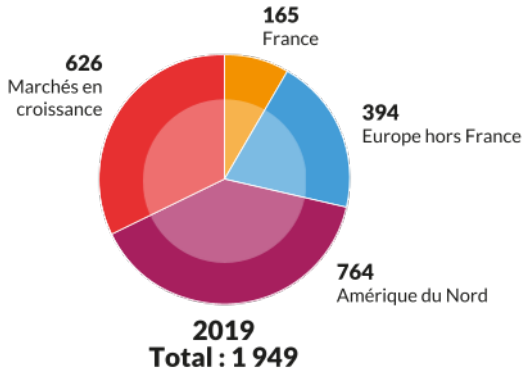

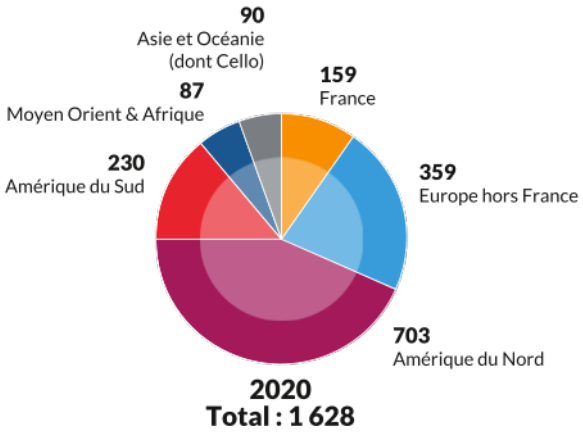

La répartition du chiffre d'affaires net de BIC par zone géographique sera désormais présentée pour donner plus de visibilité au groupe performance dans les marchés en croissance et la décomposition pour l'année 2019 est la suivante:

Amérique latine	366
Moyen-Orient et Afrique	118
Asie et Océanie (incluant l'Inde)	142
	626

Le Groupe est susceptible d'accorder des remises. Ces remises sont comptabilisées en moins du chiffre d'affaires et s'élèvent à 91 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 110 millions d'euros au 31 décembre 2019.

ACTIFS NON COURANTS [1]
(en millions d'euros)

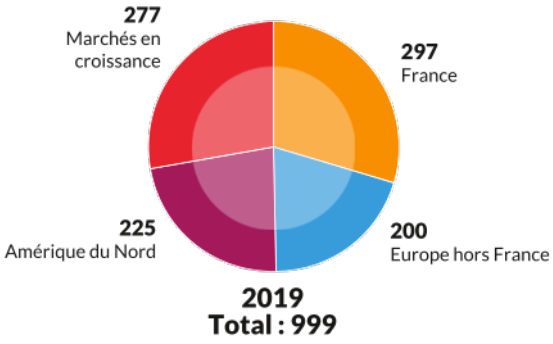

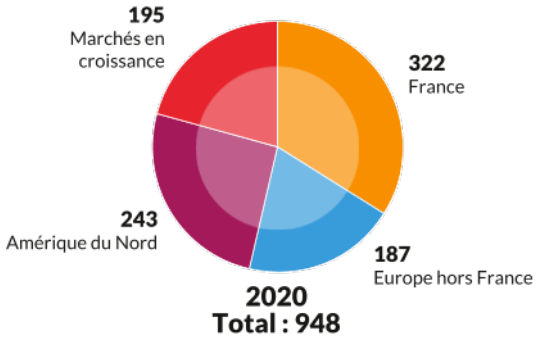

(1) Autres que les instruments financiers (1,0 million d'euros en 2020 et 0,2 millions d'euros en 2019), les actifs d'impôts différés (114,2 millions d'euros en 2020 et 134,3 millions d'euros en 2019).

NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Principes comptables

- Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC et la devise de présentation des états financiers consolidés.
- Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.
- Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.
- Dans le but de couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe détient des contrats à terme et des contrats d'options (voir les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 24).
- Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que les cours de change n'aient subi des fluctuations importantes, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste écarts de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Le tableau présente les équivalents en devises étrangères d'un euro (exemple : 1 euro = 1,14 dollar américain au taux moyen de 2020).

Monnaies étrangères	Moyenne 2019	Moyenne 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	Euro	Euro	Euro	Euro
Dollar américain – USD	1,12	1,14	1,12	1,23
Dollar australien – AUD	1,61	1,66	1,60	1,59
Dollar canadien – CAD	1,49	1,53	1,46	1,56
Franc suisse – CHF	1,11	1,07	1,09	1,08
Renminbi chinois – CNY	7,73	7,87	7,82	8,02
Livre sterling – GBP	0,88	0,89	0,85	0,90
Dollar de Hong Kong – HKD	8,77	8,85	8,75	9,51
Roupie indienne – INR	78,83	84,52	80,19	89,66
Yen japonais – JPY	121,99	121,73	121,94	126,49
Won coréen – KRW	1304,70	1344,90	1296,28	1336,00
Ringgit malaisien – MYR	4,64	4,79	4,60	4,93
Dollar néo-zélandais – NZD	1,70	1,76	1,67	1,70
Peso philippin – PHP	57,98	56,57	56,90	59,13
Zloty polonais – PLN	4,30	4,44	4,26	4,56
Couronne suédoise – SEK	10,59	10,49	10,45	10,03
Shilling Kényan – KES	114,35	121,31	113,91	133,76
Naira nigérian – NGN	354,01	434,00	409,70	466,30
Rand sud-africain – ZAR	16,16	18,74	15,78	18,02
Peso argentin – ARS	55,01	82,07	67,27	103,19
Real brésilien – BRL	4,41	5,88	4,52	6,37
Peso mexicain – MXN	21,55	24,49	21,22	24,42
Hryvnia ukrainienne – UAH	28,94	30,81	26,62	34,81
Rouble russe – RUB	72,42	82,48	69,96	91,47

À ce jour, nous ne voyons pas d'impact notable spécifique attribuable au Brexit. La filiale anglaise du Groupe BIC, BIC UK, importe depuis des années l'essentiel de ses produits des usines BIC situées en zone euro et est facturée en euros par celles-ci.

La fluctuation de la parité de change de la livre sterling contre l'euro est parfaitement intégrée dans nos process de gestion du risque de change.

L'exposition de notre périmètre britannique s'élève à 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, l'Argentine est toujours considérée comme un pays « hyperinflationniste ». En conséquence, le Groupe BIC continue d'appliquer la norme IAS 29.

À la date de clôture, les actifs et passifs non monétaires sont retraités à l'aide de l'indice général des prix IPIM (Internal Wholesale Price Index).

Les éléments du compte de résultat sont retraités en appliquant la variation de cet indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers.

NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

Principes comptables

- Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.
- Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks	514 017	449 852
Coûts salariaux	498 901	465 499
Charges d'amortissement	117 650	115 144
Autres charges d'exploitation	475 695	412 284
Perte de valeur sur le matériel de production	(172)	(40)
Gain de change opérationnel	13 813	(2 917)
TOTAL	**1 619 904**	**1 439 822**

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 5.

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des achats externes.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en autres charges d'exploitation sur l'exercice 2020 s'élèvent à 24,2 millions d'euros, contre 35,2 millions d'euros en 2019.

Ces frais intègrent le crédit d'impôt recherche français pour 1,5 million d'euros, contre 1,4 million d'euros en 2019.

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Royalties reçues	142	95
Gain sur les cessions d'immobilisations	-	128
Ajustement relatif aux retraites au UK	9 893	-
Ajustement favorable des retraites aux USA	-	44 059
Autres	8 463	6 726
Autres produits	**18 307**	**51 007**
Perte sur les cessions d'immobilisations	(190)	-
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles et la marque - Cello	(44 265)	(41 729)
Perte de valeur – autres	(523)	(2 374)
Plans de réduction des coûts	(44 711)	(27 153)
Autres	(5 613)	(8 686)
Autres charges	**(95 113)**	**(79 942)**
TOTAL	**(76 806)**	**(28 935)**

Les autres produits et charges sur l'exercice 2020 correspondent principalement :

- à la dépréciation des immobilisations corporelles ainsi que la marque Cello pour un montant de 41,7 millions d'euros ;
- 27,2 millions d'euros de coûts de restructuration: le plan de transformation, la fermeture de l'usine en Equateur, ainsi que la restructuration des opérations commerciales en Amérique latine et en Asie en constituent les principaux éléments;
- 44,1 millions d'euros d'ajustement favorable des retraites aux États-Unis liés à un changement de régime médical et de retraite, cf. Note 18-2 ;
- les autres charges incluent également les coûts liés à l'impact du Covid-19 s'élevant à 3,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2020.

Les autres produits et charges sur l'exercice 2019 correspondaient principalement :

- aux coûts de restructuration d'un montant de 44,7 millions d'euros concernant le déploiement de la deuxième phase du plan de transformation annoncé le 6 juin 2019 ;
- au complément de dépréciation du *goodwill* de Cello ainsi qu'une dépréciation partielle de la marque Cello pour 44,3 millions (cf. Notes 10 et 11) ;
- ainsi qu'à l'ajustement du montant des retraites pour un profit de 9,9 millions d'euros, faisant suite au jugement rendu en faveur de BIC UK (cf. Note 18-4).

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

Principes comptables

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif qui est le taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif.
- Les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.
- Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.
- Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- Pour les contrats de location entrant de le champs d'IFRS 16, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement du droit d'utilisation comptabilisée en charge d'exploitation (cf. Note 4) et une charge d'intérêt comptablisée en charge financière.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 843	1 728
Intérêts sur dépôts bancaires	3 050	1 390
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**5 893**	**3 118**
Frais financiers	(3 264)	(3 204)
Coût de l'endettement financier – IFRS 16	(1 696)	(1 352)
Impact de l'hyperinflation en Argentine - IAS 29	(5 547)	(3 266)
Résultat de change sur éléments financiers	3 339	3 285
Produits financiers nets/(Charges financières nettes)	**(7 169)**	**(4 536)**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 276)**	**(1 418)**

Le résultat financier reste relativement stable sur l'exercice 2020 par rapport à 2019. Cela provient de plusieurs facteurs:

- l'impact de l'hyperinflation en Argentine est moins significatif qu'au cours de l'exercice 2019 ;
- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont en diminution par rapport à l'année précédente du fait de taux de rémunération moins élevés

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe BIC a sécurisé son accès à la liquidité court et moyen terme par la mise en place, d'une part d'une ligne de Revolving Credit Facility (R.C.F.) de 200 millions d'euros pour une durée de 3 ans, et d'autre part d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros.

A ce jour le R.C.F. n'a encore fait l'objet d'aucun tirage, et l'encours de NeuCP s'élève à 75 millions d'euros. Compte tenu du contexte de taux particulier qui prévaut actuellement sur la zone euro, les émissions de NeuCP ont eu lieu en territoire négatif, et ne créent donc aucun frais financier supplémentaire.

NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Principes comptables

- La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.
- L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice taxable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices

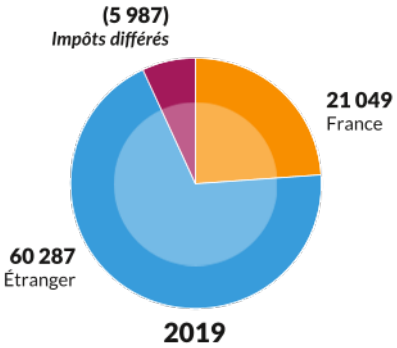

Impôts sur les bénéfices
Total : 75 350

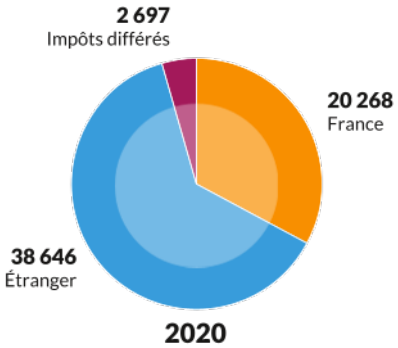

Impôts sur les bénéfices
Total : 61 611

Le taux normal d'imposition en France est de 32,02 % (contribution sociale incluse) pour l'année fiscale 2020.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.

Le Groupe retient comme taux d'imposition théorique celui de la France dans le cadre de la réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective. Ainsi un des éléments majeurs de rapprochement est l'effet des différences de taux d'imposition. Au 31 décembre 2020, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne, la Slovaquie et l'Inde. (Au 31 décembre 2019, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce, le Mexique, l'Espagne et la Slovaquie).

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Résultat avant impôts	251 445	155 336
Taux d'imposition	34,43 %	32,02 %
Charge d'impôt théorique	**86 572**	**49 739**
Incidences des :		
• différences de taux d'imposition	(16 942)	(11 196)
• résultats taxés à taux réduit	(10)	(64)
• exceptions à la comptabilisation initiale	10 490	20 784
• éliminations des provisions intra-Groupe	(3 588)	139
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	6 135	6 663
• actifs/passifs d'impôt non constatés sur exercices antérieurs	5 698	615
• actifs d'impôt constatés sur pertes sur exercices antérieurs	327	71
• crédits d'impôt	(13 914)	(5 417)
• différences de change	582	277
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	**75 350**	**61 611**
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	**29,97 %**	**39,66 %**

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, le Groupe BIC dispose de 42 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, contre 40,0 millions d'euros sur l'exercice 2019.

7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Principes comptables

Cf. Note 13.

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies (1)	(13 823)	3 075
Autres éléments du résultat global (2)	(119 538)	(5 842)
Instruments de couverture de flux de trésorerie	*22 763*	*(6 775)*
Différences de change	*(142 303)*	*933*
Autres éléments	*3*	-
TOTAL (1) + (2)	**(133 361)**	**(2 767)**

31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi (1)	(8 092)	1 809
Autres éléments du résultat global (2)	6 637	1 805
Instruments de couverture de flux de trésorerie	*872*	*(434)*
Différence de change	*5 761*	*2 239*
Autres éléments	*5*	*(1)*
TOTAL (1) + (2)	**(1 455)**	**3 614**

NOTE 8 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION

Le résultat net part du Groupe par action et le résultat net part du Groupe dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe ajusté de l'effet dilutif des actions gratuites.

Au 31 décembre 2020, aucune action n'a d'impact relutif et l'effet dilutif des actions gratuites en cours d'acquisition est d'environ 0,3 % du capital social.

	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Numérateur *(en milliers d'euros)*		
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	176 095	93 724
Dénominateur *(en nombre d'actions)*		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	45 056 076	44 975 070
Effet dilutif des actions gratuites	118 637	148 265
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation	45 174 713	45 123 335
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies *(en euros)*		
Résultat net part du Groupe par action des activités poursuivies	3,91	2,08
Résultat net part du Groupe dilué par action des activités poursuivies	3,90	2,08

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges d'exploitation de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'IFRS 16 – *Leases*. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif de loyer, tous les contrats de location.

La durée retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Concernant les baux 3, 6, 9 en France, la durée retenue est la durée la plus probable d'utilisation, c'est-à-dire la durée pendant laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail.

Le Groupe applique les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains).

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

- constructions : 25 ans ;
- agencements, matériel et outillage : 5 à 8 ans ;
- véhicules : 3 à 5 ans.

9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute

(en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Immobili-sations en cours	Autres immobili-sations	Terrains & constructions – droit d'utilisation	Installations industrielles – droit d'utilisation	Véhicule - droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles – droit d'utilisation	Total
Au 1er janvier 2019	**448 098**	**1 242 263**	**155 812**	**22 942**	**42 923**	**4 818**	**13 643**	**634**	**1 931 133**
Acquisitions	2 503	19 893	84 389	1 459	10 706	102	3 497	4	122 553
Acquisition – Nigeria	-	449	-	388	-	-	-	-	837
Cessions/Mises au rebut	(1 902)	(24 354)	(736)	318	(1 396)	(118)	(1 389)	-	(29 577)
Mises en service d'immobilisations en cours	18 425	71 566	(91 219)	1 228	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	2 001	6 750	772	127	(427)	45	124	(4)	9 388
Au 1er janvier 2020	**469 125**	**1 316 567**	**149 018**	**26 462**	**51 806**	**4 847**	**15 876**	**634**	**2 034 335**
Acquisitions	1 074	10 506	51 556	714	12 170	2 475	1 788	58	80 341
Acquisition Djeep	1 850	1 269	-	39	-	-	-	-	3 158
Acquisition Rocketbook	-	-	-	10	-	-	-	-	10
Cessions/Mises au rebut	(6 050)	(15 448)	1 509	(2 542)	(6 692)	(685)	(1 792)	(4)	(31 704)
Mises en service d'immobilisations en cours	9 479	45 831	(55 751)	682	(241)	-	-	-	-
Écarts de conversion	(18 032)	(52 854)	(20 838)	(1 169)	(4 566)	(258)	(1 215)	(11)	(98 944)
Au 31 décembre 2020	**457 446**	**1 305 870**	**125 494**	**24 196**	**52 477**	**6 379**	**14 657**	**677**	**1 987 196**

9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

Principes comptables

- À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.
- Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.
- Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.
- La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

(en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Immobili-sations en cours	Autres	Terrains et construction – droit d'utilisation	Installations industrielles – droit d'utilisation	Véhicule – droit d'utilisation	Autres locations	Total
Au 1er janvier 2019	**245 731**	**953 307**	**504**	**16 022**	**10 260**	**1 328**	**3 891**	**335**	**1 231 378**
Amortissements de la période	16 197	75 065	-	2 273	10 475	1 293	4 217	609	110 129
Perte de valeur	-	350	-	-	-	-	-	-	350
Cessions/Mises au rebut	(2 159)	(22 608)	-	(537)	(831)	(129)	(1 017)	-	(27 281)
Transfert	-	(649)	5	614	-	18	12	-	-
Écarts de conversion	865	4 875	145	122	225	13	36	(11)	6 270
Au 1er janvier 2020	**260 634**	**1 010 340**	**654**	**18 494**	**20 129**	**2 523**	**7 139**	**933**	**1 320 846**
Amortissements de la période	18 166	72 171	-	1 562	9 480	1 956	3 907	473	107 715
Perte de valeur	-	1 953	26 875	-	21	-	2	-	28 851
Cessions/Mises au rebut	(5 676)	(12 051)	(169)	(2 048)	(4 201)	(601)	(1 430)	-	(26 176)
Transfert	2 529	(2 477)	(51)	-	-	(44)	-	43	-
Écarts de conversion	(10 194)	(42 739)	(1 322)	(844)	(1 506)	(157)	(651)	-	(57 413)
Au 31 décembre 2020	**265 459**	**1 027 197**	**25 987**	**17 164**	**23 923**	**3 677**	**8 967**	**1 449**	**1 373 823**
VALEUR NETTE									
Au 31 décembre 2020	**191 987**	**278 673**	**99 506**	**7 032**	**28 554**	**2 703**	**5 690**	**(772)**	**613 374**
Au 31 décembre 2019	**208 491**	**306 227**	**148 364**	**7 968**	**31 677**	**2 324**	**8 737**	**(299)**	**713 489**

Au 31 décembre 2020, la valeur brute des immobilisations corporelles totalement amorties mais encore utilisées s'élève à 745,9 millions d'euros.

NOTE 10 *GOODWILL*

Principes comptables

- Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le *goodwill* est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.
- Les *goodwill* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.
- Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.
- Lors de la cession d'une activité, le montant du *goodwill* attribuable à l'activité au moment de la cession est inclus dans le calcul du résultat de cession.

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Au 1er janvier 2019	**297 459**	**(87 301)**	**210 158**
Acquisition de la filiale au Nigeria	14 948	-	14 948
Hyperinflation en Argentine	118	-	118
Perte de valeur – Cello	-	(23 493)	(23 493)
Écarts de conversion	1 212	762	1 974
Au 1er janvier 2020	**313 737**	**(110 032)**	**203 705**
Acquisition de Djeep	29 885	-	29 885
Acquisition de Rocketbook	22 048	-	22 048
Écarts de conversion	(23 118)	11 309	(11 809)
Au 31 décembre 2020	**342 552**	**(98 723)**	**243 829**

Au 31 décembre 2020, le solde inclut les principaux *goodwill* nets suivants :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2019	31 décembre 2020
BIC CORPORATION – Papeterie [(a)]	52 691	49 168
BIC CORPORATION – Briquets [(a)]	41 871	38 819
BIC Violex	70 871	69 281
Kenya	5 675	4 852
Nigeria	14 724	12 937
Djeep	-	29 885
Rocketbook	-	21 851
Autres [(a)]	17 874	17 037
TOTAL	**203 705**	**243 829**

(a) Ces goodwill sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie représentées par des filiales de distribution.

Pour réaliser les tests de dépréciation, le Groupe a utilisé les taux d'actualisation et de croissance à l'infini suivants :

		Coût moyen pondéré du capital avant impôt		Taux de croissance à l'infini	
		2019	2020	2019	2020
BIC CORPORATION					
	Papeterie	9,5 %	8,5 %	1,5 %	1,5 %
	Briquets	9,2 %	8,4 %	1,5 %	1,5 %
Cello Pens		11,9 %	14,7 %	4,0 %	3,4 %
BIC Violex		13,1 %	12,05 %	1,9 %	1,9 %
Kenya		15,7 %	18,7 %	5,0 %	6,0 %
Nigeria		-	24,6 %	-	8,1 %
PIMACO		20,4 %	22,9 %	- 1,5 %	- 1,5 %

Chacun des *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ces *goodwill* sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le *goodwill* généré sur BIC CORPORATION est majoritairement affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le *goodwill* généré sur Cello Pens est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Cello.

Le *goodwill* restant sur BIC Violex est quant à lui affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits par BIC Violex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de *goodwill* BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Kenya est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par BIC East Africa.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Nigeria est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Lucky Stationary Limited.

Le *goodwill* généré sur Djeep est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des briquets par Djeep.

Le *goodwill* généré sur Rocketbook est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la distribution des cahiers réutilisables Rocketbook Core et Rocketbook Fusion qui s'utilisent avec un stylo effaçable par la filiale Rocketbook.

Comme chaque année, au 30 juin 2020, le Groupe a réalisé des tests de dépréciation annuels de ces *goodwill*.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des *goodwill* consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les *goodwill*).

Ces valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité et sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée maximale de cinq ans et d'une valeur terminale selon la méthode de la rente perpétuelle, intégrant notamment les éléments suivants :

- le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation ;
- les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité). Les taux de croissance à l'infini supérieurs à 2 % tiennent compte des spécificités du marché.

Pour ce qui concerne le test réalisé sur Cello Pens au 30 juin 2020, la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur nette comptable de cette dernière. Sur cette base, comme le *goodwill* a été totalement déprécié au 31 décembre 2019, la dépréciation a été affectée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Ainsi, les immobilisations corporelles ont été dépréciées à hauteur de 26,8 millions d'euros et la marque à hauteur de 14,9 millions d'euros. La dépréciation s'explique par des ventes et des volumes plus faibles que prévu résultant du confinement, impactant les économies de coûts initialement attendues.

Sur le dernier semestre 2020, à la lumière de l'environnement commercial défavorable de Cello, tant en Inde que sur ses principaux marchés d'exportation, le Groupe BIC a effectué un test de dépréciation supplémentaire de l'unité Cello en utilisant le dernier plan stratégique à long terme disponible, un coût moyen pondéré du capital (CMPC) avant impôt de 14,7 % et un taux de croissance perpétuelle de 3,4 %. Ce test n'a pas conduit à une dépréciation supplémentaire au 31 décembre 2020.

Compte tenu de la dépréciation d'une partie des actifs de l'UGT de Cello, toute variation négative des facteurs (taux d'actualisation, performance et taux de croissance à l'infini) entraînerait une dépréciation supplémentaire des autres actifs.

En ce qui concerne la sensibilité des autres tests aux variations des hypothèses clés, aucune variation raisonnablement possible ne pourrait conduire à une dépréciation compte tenu de la marge observée sur les autres tests réalisés.

NOTE 11 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Brevets, marques, licences et logiciels

Les brevets, marques, licences et logiciels sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Dépréciation des immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Voir Note 9-2.

(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques & brevets	Recherche & développement	Immobilisations en cours	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier 2019	**68 822**	**94 507**	**4 240**	**5 027**	**11 245**	**183 841**
Acquisitions	1 179	223	-	3 943	40	5 537
Cessions/Mises au rebut	(288)	-	-	(143)	(12)	(594)
Mises en service d'immobilisations en cours	2 030	(328)	-	(2 074)	373	-
Écarts de conversion	567	833	47	(38)	12	1 421
Au 1er janvier 2020	**72 311**	**95 235**	**4 287**	**6 715**	**11 657**	**190 205**
Acquisitions	54	147	-	5 863	301	6 365
Acquisition de Djeep	-	553	-	-	11 453	12 006
Acquisition de Rocketbook	-	17 070	-	-	676	17 746
Cessions/Mises au rebut	-	(1 490)	-	(1 640)	28	(3 102)
Mises en service d'immobilisations en cours	782	-	-	(771)	(11)	-
Écarts de conversion	(4 062)	(5 669)	(210)	399	(625)	(10 167)
Au 31 décembre 2020	**69 086**	**105 847**	**4 077**	**10 566**	**23 478**	**213 054**

(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques & brevets	Recherche & développement	Immobilisations en cours	Autres	Total
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR						
Au 1er janvier 2019	**56 198**	**46 143**	**4 240**	**301**	**546**	**107 428**
Amortissements de la période	5 387	540	-	37	1 503	7 467
Perte de valeur	-	20 772	-	-	-	20 772
Cessions/Mises au rebut	(349)	-	-	-	(12)	(361)
Écarts de conversion	337	519	47	15	3	921
Au 1er janvier 2020	**61 573**	**67 974**	**4 287**	**353**	**2 040**	**136 227**
Amortissements de la période	4 980	492	-	4	1 852	7 329
Perte de valeur	9	15 203	-	-	-	15 212
Cessions/Mises au rebut	(1 601)	(1 490)	-	-	-	(3 091)
Autres transferts	302	-	-	(302)	-	-
Écarts de conversion	(3 454)	(4 577)	(210)	(55)	(323)	(8 619)
Au 31 décembre 2020	**61 809**	**77 602**	**4 077**	**-**	**3 569**	**147 057**
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2020	**7 277**	**28 245**	**-**	**10 566**	**19 909**	**65 997**
Au 31 décembre 2019	**10 738**	**27 261**	**-**	**6 362**	**9 617**	**53 978**

Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

Marques et brevets

Suite à l'acquisition de Rocketbook, des travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été effectués (cf. note 1). Des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour un montant de 20,5 millions de dollars (17,4 millions d'euros au 31 décembre 2020), principalement la marque pour un montant de 14,8 millions de dollars (12,1 millions d'euros au 31 décembre 2020) et le brevet d'un montant de 5,7 millions de dollars (4,6 millions d'euros au 31 décembre 2020). Ces actifs ont alloués aux unités génératrices de trésorerie constituée par la filiale Rocketbook.

Les principales marques au bilan au 31 décembre 2020 sont les marques Rocketbook® pour 12,1 millions d'euros, Pimaco® pour 2,7 millions d'euros et Cello® pour 9,7 millions d'euros.

Ces marques ont une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'impairment, elles sont respectivement rattachées aux unités génératrices de trésorerie constituées par les filiales Rocketbook, PIMACO et Cello Pens. S'agissant de cette dernière toutefois, une dépréciation a été comptabilisée de 14,9 millions d'euros en juin 2020 et de 21 millions d'euros en 2019 dans les conditions décrites à la note 10.

Autres

En 2018, un actif incorporel lié à la commercialisation a été identifié à titre préliminaire pour un montant de 458,3 millions de shillings kenyans (3,9 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de trois ans. Cet actif est alloué aux unités génératrices de trésorerie constituée par la filiale au Kenya (BIC East Africa). Au 31 décembre 2020, le montant net de cette immobilisation est de 1,1 millions d'euros.

Suite à l'acquisition de Djeep, des travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été effectués (cf. note 1). Des immobilisations incorporelles ont été identifiés pour un montant de 12,0 millions d'euros au 31 décembre 2020, principalement la relation clientèle pour un montant de 11,5 millions d'euros. Cette relation clientèle est amortie sur une période de quinze ans. Cet actif est alloué aux unités génératrices de trésorerie constituée par la filiale Djeep. Au 31 décembre 2020, le montant net de cette immobilisation est de 11,0 millions d'euros.

NOTE 12 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Dépôts de garantie	4 391	4 265
Actifs de régimes de retraite	15 471	555
Sommes versées pour des avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis (autre que retraite)	9 271	9 744
Autres actifs non courants	12 649	9 131
TOTAL	**41 781**	**23 695**

La baisse des actifs de régimes de retraite est principalement due au passage à une position passive au 31 décembre 2020.

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Principes comptables

- Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
- Des passifs d'impôts différés sont reconnus au titre de différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.
- Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.
- Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.
- L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.
- L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.
- Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.
- Suite à l'implémentation d'IFRIC 23 – « Incertitude relative aux traitements fiscaux » au 1er janvier 2019, les positions fiscales incertaines relatives à des impôts sur le résultat IAS 12 sont comptabilisés en passif d'impôt différé (respectivement actif) s'il est jugé probable que l'administration fiscale rejette (accepte) la position.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Impôts différés actifs	134 339	114 302
Impôts différés passifs	(55 374)	(60 914)
POSITION NETTE	**78 966**	**53 388**

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020
Au 1er janvier 2020		**78 966**
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période	TFT	(2 697)
Acquisition Djeep		(4 454)
Acquisition Rocketbook		(5 962)
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		(2 765)
Écarts de conversion		(9 701)
Au 31 décembre 2020		**53 388**

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019
Au 1er janvier 2019		**67 453**
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période [(a)]	TFT	5 987
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		3 342
Écarts de conversion		2 185
Au 31 décembre 2019		**78 966**

(a)Inclus les montants comptabilisés relatifs aux risques fiscaux suite à la mise en place d'IFRIC 23 au 1er janvier 2019

Origine des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Engagement de retraites et autres avantages sociaux	37 534	29 351
Élimination des profits intra-Groupe	23 807	22 489
Reports déficitaires	164	126
Autres différences temporaires	49 933	38 325
Risques fiscaux sous IFRIC 23	(32 472)	(36 903)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	**78 966**	**53 388**

NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

Principes comptables

- Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).
- La dépréciation des actifs financiers (en particulier les créances commerciales) est basée sur les pertes de crédit attendues (et non plus sur les pertes avérées), à compter de la comptabilisation initiale.
- Pour déterminer les pertes de crédit attendues, le Groupe a utilisé la méthode simplifiée et utilise une matrice de dépréciation basée sur les taux de défaut historiques observés sur la durée de vie résiduelle des créances clients et ajustée sur la base des estimations futures.
- Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	Impact dans le tableau des flux de trésorerie Exploitation	Impact dans le tableau des flux de trésorerie Investissement [1]	Acquisition Haco	Acquisition Djeep	Acquisition Rocketbook	Complément de prix et clauses d'earn out Djeep& Rocketbook	Écarts de conversion et autres	31 décembre 2020
Stocks et en-cours – Valeur nette	455 644	(46 471)	-	-	2 723	3 060	-	(35 935)	379 021
• *Stocks et en-cours – Valeur brute*	*470 664*	*(45 486)*	-	-	*2 723*	*3 060*	-	*(36 643)*	*394 319*
• *Stocks et en-cours – Dépréciation*	*(15 021)*	*(985)*	-	-	-	-	-	*708*	*(15 298)*
Clients et autres créances	545 609	(100 735)	-	-	1 745	5 970	-	(42 964)	409 625
Fournisseurs et comptes rattachés	(126 403)	9 372	12 880	-	(853)	(890)	-	6 425	(99 470)
Autres créances et autres dettes	(237 020)	8 084	-	2 721	(698)	(243)	(16 031)	12 004	(231 182)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**637 829**	**(129 751)**	**12 880**	**2 721**	**2 918**	**7 897**	**(16 031)**	**(60 470)**	**457 993**

(1) L'impact dans le tableau de flux de trésorerie investissements comprend les investissements décaissés en 2020 relatifs à 2019 et exclut les investissements 2020 qui ne sont pas encore décaissés pour un montant net de 12,9 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement sert à financer le cycle d'exploitation du Groupe. Le détail des éléments entrant dans le calcul est présenté ci-dessus.

NOTE 15 CAPITAL

15-1 Capital

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	173 933	173 412
Rachat d'actions de la Société	(2 064)	(1 603)
CAPITAL SOCIAL	**171 869**	**171 809**

Au 31 décembre 2020, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élève à 173 412 173,74 euros et est composé de 45 395 857 actions de 3,82 euros chacune. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détient 419 524 de ses actions, acquises au prix moyen de 99,45 euros sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce et représentant 0,92 % des actions émises.

La répartition du capital est indiquée dans la partie 7-3 – « Actionnariat » du Document d'enregistrement universel.

15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2020

Fondement de l'acquisition	Nombre d'actions	Cours moyen d'acquisition *(en euros)*	% du capital
Contrat de liquidité [a]	37 706	47,74	0,08 %
Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions [a]	381 818	104,56	0,84 %
TOTAL	**419 524**	**99,45**	**0,92 %**

(a) Article L. 225-209 du Code de commerce.

Au titre du contrat de liquidité, confié par Natixis à ODDO depuis le 27 juin 2018, portant sur les actions de SOCIÉTÉ BIC, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 37 706 titres BIC ;
- 784 476,95 euros.

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 312 titres BIC ;
- 912 744,48 euros.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 20 mai 2020 à renouveler son programme de rachat d'actions (cf. Document d'Enregistrement Universel 2019, chapitre 8, page 285).

Actions rachetées en 2020 [b]	
• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 22 mai 2019	136 383
• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 20 mai 2020	-
Cours moyen de rachat des actions sur le premier semestre 2020 *(en euros)*	53,90

(b) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

Au cours de l'année 2020, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 136 383 actions.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2020, les actionnaires détenant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	Au 31 décembre 2020	
	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
SOCIÉTÉ M.B.D.	28,35 %	38,33 %
Famille Bich	17,20 %	23,21 %

NOTE 16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Découverts bancaires	Billets de trésorerie	Emprunts et dettes financières courants	Emprunts et dettes financières non courants	Obligation au titre des contrats de location courants	Obligation au titre des contrats de location non courants	Total
Au 1er janvier 2019	**7 738**	**-**	**1 174**	**3**	**13 668**	**32 028**	**54 610**
Flux de trésorerie	44 040	-	(33)	2 888	(16 487)	(1 068)	29 341
Variation des éléments non monétaires	(69)	-	17	6	15 478	(1 526)	13 905
• *Variation engagements de location – IFRS 16*	-	-	-	-	*15 551*	*(1 242)*	*14 309*
• *Différence de change*	*(69)*	-	*17*	*6*	*(73)*	*(284)*	*(404)*
Au 1er janvier 2020	**51 710**	**-**	**1 157**	**2 897**	**12 660**	**29 434**	**97 856**
Flux de trésorerie	(50 423)	75 000	(120)	2 357	(16 173)	(2 692)	7 949
Variation des éléments non monétaires	(275)	-	137	(544)	16 305	(3 463)	12 159
• *Variation engagements de location - IFRS 16*	-	-	-		*17 613*	*(1 081)*	*16 532*
• *Acquisition Djeep*		-	*139*	-	-	-	*139*
• *Acquisition Rocketbook*	*62*	-		-	-	-	*62*
• *Différence de change*	*(338)*	-	*(1)*	*(544)*	*(1 308)*	*(2 382)*	*(4 574)*
Au 31 décembre 2020	**1 011**	**75 000**	**1 174**	**4 710**	**12 792**	**23 275**	**117 961**

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an.

Les emprunts bancaires et dettes financières ont les maturités suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Exigibles ou à moins d'un an	1 157	76 174
Dans la 2e année	-	-
Dans la 3e année	-	-
Dans la 4e année	-	4 710
Dans la 5e année	2 897	-
Après 5 ans	-	-
TOTAL	**4 054**	**80 884**

Pays emprunteur		**Contre-valeur euro**	
(en milliers d'euros)	**Devise**	**31 décembre 2019**	**31 décembre 2020**
• France	EUR	-	75 000
• Turquie	TRY	-	1 042
• Kenya	KES	2 897	4 710
• Corée du Sud	KRW	1 157	-
• Autre		-	132
TOTAL		**4 054**	**80 884**

Information sur les taux d'intérêt

Les emprunts et lignes de crédit existants au 31 décembre 2020 ont été contractés à taux variables allant de 11,5 % à 14 %.

Les emprunts indiqués pour la France sont exclusivement constitués de émissions de NeuCP qui ont été émis en moyenne à -0.05%

Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes.

Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts en cours ne contient de clause de covenant pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.

Le Groupe BIC a opté pour un taux marginal d'endettement pour l'actualisation de la dette. Le taux retenu pour chaque preneur est celui qu'il aurait à payer pour emprunter, sur une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire à l'actif loué dans un environnement économique similaire.

La durée retenue à la date de transition est la durée résiduelle des contrats.

Loyers payés en 2020 relatifs aux contrats rentrant dans le champ d'IFRS 16

Les loyers payés en 2020 relatifs à des contrats entrant dans le champ d'IFRS 16 pour un montant de 17 millions d'euros se décomposent comme suit :

- Amortissements : 15,6 millions d'euros ;
- Intérêts : 1,4 million d'euros.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe s'attend à payer 14,8 millions d'euros de loyers sur 2021.

Le montant attendu des loyers à payer en millions d'euros est :	
2021	14,8
2022	11,1
2023	7,6
2024	6,8
2025	5,5
Après 2025	21,4

NOTE 17 PROVISIONS

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

(en milliers d'euros)	Risques et litiges fiscaux et sociaux	Litiges	Responsabilité en matière de produits	Autres risques et charges	Total
Au 1er janvier 2019	**5 907**	**13 136**	**1 205**	**3 329**	**23 577**
Dotations aux provisions	1 942	2 509	(3)	5 289	9 737
Reprises de provisions utilisées	(2 267)	(552)	-	(610)	(3 429)
Reprises de provisions non utilisées	(234)	(3 152)	(900)	(422)	(4 708)
Différences de change	(718)	(594)	37	(316)	(1 591)
Reclassement	389	(389)	-	(1 000)	(1 000)
Au 1er janvier 2020	**5 019**	**10 958**	**339**	**6 270**	**22 586**
Regroupement d'entreprise - Djeep	180	10	-	786	975
Dotations aux provisions	762	5 450	-	2 225	8 438
Reprises de provisions utilisées	(664)	(1 939)	-	(819)	(3 422)
Reprises de provisions non utilisées	(38)	(924)	-	(25)	(987)
Différences de change	(430)	(1 141)	(28)	(431)	(2 030)
Reclassement	(984)	961	-	23	-
Au 31 décembre 2020	**3 845**	**13 375**	**311**	**8 029**	**25 560**

Au 31 décembre 2020, il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions relatives aux risques décrits dans la partie 1 – « Présentation du Groupe » du Document d'enregistrement universel qui pourraient affecter :

- le personnel de la Société, ses actifs, son environnement ou sa réputation ;
- la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs et à respecter ses Valeurs, l'éthique ou les lois et règlements.

Risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux

Les provisions pour risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux sont principalement liées :

- à des risques fiscaux ;
- aux accidents de travail aux États-Unis.

Litiges

Au 31 décembre 2020, les provisions pour litiges concernent principalement les risques distributeurs et contrats d'agents pour 1,9 million d'euros, contre 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Autres risques et charges

Au 31 décembre 2020, les autres provisions pour risques et charges concernent essentiellement la provision pour restructuration d'un montant de 4,9 millions d'euros.

Responsabilité en matière de produits

Les litiges produits concernent principalement les États-Unis.

NOTE 18 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Principes comptables

- Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.
- Le montant des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les écarts actuariels sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en totalité en tant que composante du coût des services (dans le compte de résultat) que les droits correspondants soient acquis définitivement aux bénéficiaires ou qu'ils soient en cours d'acquisition.
- Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif net résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.
- Le taux de *turnover* est calculé en retenant le nombre de départs sur l'exercice, y compris les ruptures conventionnelles et les licenciements, divisé par l'effectif au 1er janvier.

18-1 Caractéristiques des plans

Typologie des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays dans lequel il opère, le Groupe a des obligations en matière d'avantages au personnel, notamment des avantages postérieurs à l'emploi.

- **Aux États-Unis**

  Deux régimes de pension (*Salaried Pension Plan* et *Local 134L Pension Plan*) sont en vigueur (selon les sites) et sont financés par leurs fonds de pension respectifs. En plus de ces régimes, un plan frais de santé et une assurance-décès sont en place (*Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan* et *Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan*, selon les sites) ;

  a) *Salaried Pension Plan*

  Il est octroyé aux bénéficiaires recrutés avant 2007 un montant de retraite sur la base d'une formule fonction du salaire de référence moyen et de l'ancienneté, intégrant la retraite Sécurité sociale. Ce montant payable à vie à partir de l'âge normal de départ en retraite (65 ans) est égal à 1,1 % du plafond de la Sécurité sociale plus 1,5 % de la rémunération moyenne au-delà du plafond de la Sécurité sociale, multiplié par le nombre d'années de service, jusqu'à 35 ans, plus 1,4 % de la rémunération moyenne par année de service au-delà de 35 ans (le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite). De plus, le plan prévoit une décote pour départ anticipé à la retraite avant 65 ans (soit à l'âge de 62 ans si les bénéficiaires prennent leur retraite, soit après l'âge de 55 ans et dix ans d'ancienneté). Les bénéficiaires qui ont pris leur retraite après le 1er janvier 2015 ont pu opter pour un paiement en capital.

  Il est octroyé aux salariés recrutés après 2006 des droits dans un plan de pension de type *Cash Balance Arrangement*. Chaque année, ces participants reçoivent un crédit égal à 5 % de leur rémunération de l'année pour les années antérieures au 1er janvier 2013, puis, pour les plans postérieurs au 31 décembre 2012, les participants reçoivent un crédit égal à 5 % par an jusqu'à cinq ans d'ancienneté, puis 6 % par an au-delà de la cinquième année jusqu'à la dixième année, 7 % par an au-delà de la dixième année jusqu'à la quinzième année, 7,5 % au-delà de la quinzième jusqu'à la vingtième année et 8 % pour 20 ans et plus d'ancienneté. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite. La participation à ce plan avait été fermée aux nouveaux entrants de BIC Graphic à compter du 1er janvier 2011. Le financement de ce régime doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale définies par la loi.

  Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé une modification de la prestation de retraite salariale pour les salariés bénéficiaires embauchés avant le 1er janvier 2007. La formule de rémunération moyenne finale (FAE) du régime de retraite salariale de BIC Corporation sera gelée le 31 décembre 2020 et les prestations de retraite futures pour ces bénéficiaires seront provisionnées selon la formule du *Cash Balance Arrangement* du régime de retraite salariale de BIC Corporation (même formule utilisée pour les membres de l'équipe qui ont rejoint BIC après le 1er janvier 2007).

  L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composé d'actions américaines (18 %), d'actions internationales à faible volatilité (4 %) et d'actions non américaines (18 %), ainsi que d'obligations (60 %).

  b) *Local 134L Pension Plan*

  Pour les bénéficiaires embauchés avant le 4 décembre 2007, les prestations du régime sont basées sur les années de service multipliées par un montant fixe (45,50 dollars américains par mois pour 2018, 46,25 dollars américains par mois pour 2019, 47,00 dollars américains à compter du 31 décembre 2019 et 47,25 dollars américains par mois à compter du 1er janvier 2021).

  Il est octroyé aux salariés recrutés après le 4 décembre 2007 des droits dans un plan de pension de type Cash Balance Arrangement. Ces participants reçoivent un crédit annuel équivalent à 3,00 % du salaire jusqu'au 30 novembre 2012, 3,75 % du salaire du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2017, 4,75 % du salaire à partir du 1er décembre 2017 et 5,0 % du salaire à partir du 1er décembre 2020. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite.

Le financement des deux régimes doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale de la loi américaine.

L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composée d'actions américaines (9 %), d'actions internationales à faible volatilité (2 %) et d'actions non américaines (9 %), ainsi que d'obligations (80 %).

c) *Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan*

Les salariés recrutés avant 2007 percevront la couverture médicale pendant toute leur retraite, s'ils ont au moins l'âge de 55 ans et sous condition d'une ancienneté minimale de 20 ans. Le plan est fermé aux nouveaux entrants. Depuis le 1er octobre 2013, dans le cadre d'un échange, certains retraités ou futurs retraités, âgés de 65 ans et plus, reçoivent une allocation fixe annuelle (3 500 dollars américains) leur permettant d'acheter une couverture médicale. L'allocation a été augmentée à 4 020 dollars américains à compter du 1er janvier 2019. Cette allocation sera révisée dans le futur, pour refléter les tendances d'augmentation des coûts de santé.

L'assurance-décès est destinée aux employés qui partent à la retraite à partir de l'âge de 55 ans avec dix années ou plus d'ancienneté. Les collaborateurs recrutés à compter du 1er janvier 2018 ne bénéficieront plus de cet avantage. Le capital décès est égal à 100 % du salaire final avec un maximum par catégorie d'employés (de 10 000 dollars américains pour les non-cadres à 100 000 dollars américains pour les Level BIC 4 et au-delà).

Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé des changements dans les prestations de retraite salariales pour les employés qui étaient éligibles aux prestations d'assurance-maladie et d'assurance-vie des retraités. Si les bénéficiaires actifs quittent BIC après le 31 décembre 2021, ils ne pourront plus bénéficier de ces avantages.

Ce plan n'est pas financé.

d) *Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan*

Les salariés qui prendront leur retraite de BIC à l'âge de 60 ans au minimum et avec dix ans ou plus d'ancienneté, percevront la couverture médicale pendant toute leur retraite et bénéficieront d'une assurance-décès.

Les retraités d'avant le 1er décembre 2002 reçoivent chaque année une allocation fixe, entre 2 600 et 3 500 dollars américains, pour s'acheter une couverture médicale. Les salariés de plus de 65 ans qui ont pris leur retraite depuis le 1er décembre 2002 reçoivent une allocation annuelle fixe de 900 dollars américains pour l'achat de médicaments. Ces montants vont être revus dans le futur pour prendre en compte les augmentations des coûts médicaux. Ce plan est fermé pour les salariés recrutés après le 30 novembre 2012.

Pour les retraités éligibles avant l'âge de 65 ans et leurs conjoints, BIC paie 50 % de la prime et le retraité 50 %.

Le montant du capital décès prévu par l'assurance-décès est de 12 000 dollars américains pour les salariés qui ont pris leur retraite à compter du 1er décembre 2017. Ce montant sera augmenté de 500 dollars américains le 1er décembre 2019.

Ce plan n'est pas financé.

- **Au Royaume-Uni**

Il s'agit d'un régime à prestations définies fermé pour une liste déterminée de bénéficiaires (régime fermé aux nouveaux entrants) et fermé à l'acquisition de droits futurs. Un corps professionnel indépendant *Trustee*, un représentant employeur et un représentant employé supervisent la gouvernance du régime. L'actif du régime est actuellement investi dans un portefeuille composé d'actions, d'obligations et d'actifs immobiliers. L'allocation d'actifs est revue régulièrement pour s'assurer que les actifs détenus demeurent appropriés et sont suffisants pour couvrir les obligations futures du régime.

Les deux régimes sont soumis aux mêmes risques que la majorité des régimes de retraite basés sur le salaire de fin de carrière, c'est-à-dire les risques d'inflation, d'investissement, de longévité, etc. L'allocation stratégique des actifs doit respecter la directive de placement *Statement of Investment Principles* mise en place par le *Trustee* afin de limiter les risques encourus.

- **En France**

Les indemnités de fin de carrière sont obligatoires. Les droits accordés (exprimés en mois de salaire) dépendent de la convention collective nationale de rattachement des sociétés et de l'ancienneté du salarié au jour du départ en retraite. Leur versement est conditionné à la présence du salarié dans la Société au moment du départ en retraite.

Le régime de retraite supplémentaire à prestations définies accorde un pourcentage de salaire de fin de carrière par année d'ancienneté aux cadres dirigeants hors coefficient des entités françaises BIC. Cet avantage est plafonné. Ces droits ne sont acquis que si le bénéficiaire est présent dans la Société au moment du départ en retraite.

- **Au Canada**

Il s'agit d'un régime financé principalement par les cotisations de l'employeur et par les revenus de placement sur l'actif de couverture. Avant 1992, les bénéficiaires devaient contribuer au plan, mais depuis le 1er janvier 1992, ils ne sont plus tenus ni autorisés à verser des contributions au régime. Les cotisations versées par BIC Inc. au fonds de pension correspondent au financement minimal prescrit par la Loi provinciale Ontario *Pension Benefits Act of Ontario*.

Le fonds de pension visant à financer le régime de retraite des employés de BIC Inc. est détenu par un corps indépendant (*Trust*) actant pour les intérêts des bénéficiaires du régime. Ce fonds ne fait pas partie des revenus ou des actifs de BIC Inc.

Ce régime est fermé aux nouveaux embauchés depuis le 14 novembre 2011.

Pour les employés payés à l'heure, le bénéfice retraité est défini comme un montant fixe par année d'ancienneté, dont la valeur varie selon la date de départ en retraite du bénéficiaire (400 dollars canadiens par année pour les départs en retraite après le 1er janvier 2010). Pour les employés recevant un salaire régulier, la formule de calcul de l'avantage retraite est de 1,5 % de la rémunération moyenne finale par année d'ancienneté (le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite). L'avantage total accordé par le régime est plafonné selon les limites imposées par la loi d'impôt sur le revenu au Canada. L'âge normal de départ en retraite est 65 ans, mais les bénéficiaires peuvent partir à la retraite à partir de l'âge de 55 ans, avec une décote pour retraite anticipée. Il n'y a pas de décote à l'âge de 63 ans pour ceux qui prennent leur retraite immédiatement à la fin de leur emploi chez BIC.

Afin de suivre et de contrôler la performance du fonds, la Société BIC Inc. et le gestionnaire d'investissement doivent se conformer aux objectifs établis par le règlement relatif à la politique et aux objectifs d'investissement *Statement of Investment Policy and Objectives*. L'établissement de ce règlement a pour objectif de s'assurer que les actifs du fonds, les cotisations attendues ainsi que les retours d'investissement sont investis de manière prudente pour qu'*in fine* le fonds soit suffisant à couvrir les obligations futures du régime. La stratégie d'investissement à long terme consiste à investir environ 48 % dans des obligations, 10 % dans des actions canadiennes, 30 % dans des actions globales, 10 % dans des actions des marchés émergents et 2 % en trésorerie ou équivalents.

- **Pour les autres pays**, les régimes dépendent de la législation locale, de l'activité et des autres pratiques historiques de la filiale concernée.

18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies

(en milliers d'euros)		Retraite	*Dont retraite États-Unis*	Autres avantages du personnel	*Dont Autres avantages du personnel aux États-Unis*	Total avantages du personnel	*Total avantages du personnel aux États-Unis*
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS							
Au 1er janvier 2020		**530 325**	***403 821***	**107 871**	***107 428***	**638 196**	***511 249***
Reclassement		(87)	-	-	-	(87)	-
Aquisition de filiales		399	-	-	-	399	-
Coûts de la période :		1 822	*(5 236)*	(16 232)	*(16 359)*	(14 410)	*(21 595)*
• *Coûts des services rendus*		*10 613*	*6 062*	*1 359*	*1 238*	*11 972*	*7 300*
• *Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)*		*(22 515)*	*(22 361)*	*(20 353)*	*(20 353)*	*(42 868)*	*(42 714)*
• *Liquidation*		*470*	-	-	-	*470*	-
• *Charge d'intérêt*		*13 255*	*11 062*	*2 762*	*2 756*	*16 016*	*13 818*
Prestations versées		(38 313)	*(27 939)*	(3 299)	*(3 145)*	(41 611)	*(31 083)*
Écarts actuariels sur engagement brut		52 216	*47 076*	9 573	*9 573*	61 789	*56 649*
• *Hypothèses financières*		*56 299*	*50 887*	*16 362*	*16369*	*72 661*	*67 256*
• *Hypothèses démographiques*		*(4 083)*	*(3 812)*	*(6 789)*	*(6 796)*	*(10 873)*	*(10 608)*
Taxes payées incluses dans l'obligation au titre des prestations définies		(622)	-	-	-	(622)	-
Cotisations versées		7	-	-	-	7	-
Frais de gestion		(4)	-	-	-	(4)	-
Écarts de conversion		(40 595)	*(35 640)*	(9 832)	*(9 797)*	(50 427)	*(45 437)*
Au 31 décembre 2020	**A**	**505 149**	***382 082***	**88 081**	***87 700***	**593 230**	***469 782***
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE							
Au 1er janvier 2020		**474 608**	***397 172***	**-**	**-**	**474 608**	***397 172***
Reclassification		(87)	-	-	-	(87)	-
Produits de la période :		12 418	*10 839*	-	-	12 418	*10 839*
• *Produit d'intérêt*		*12 418*	*10 839*	-	-	*12 418*	*10 839*
• *Réduction et liquidation*		-	-	-	-	-	-
Prestations versées		(34 334)	*(27 939)*	(3 145)	*(3 145)*	(37 478)	*(31 083)*
Cotisations versées par les participants		7	-	-	-	7	-
Cotisations versées par l'employeur		10 119	*4 081*	3 145	*3 145*	13 264	*7 226*
Taxes payées à même les actifs de couverture		(622)	-	-	-	(622)	-
Frais de gestion		(1 084)	*(975)*	-	-	(1 084)	*(975)*
Rendement des actifs (à l'exclusion des produits d'intérêt)		47 963	*45 052*	-	-	47 963	*45 052*
Écarts de conversion		(38 168)	*(34 163)*	-	-	(38 168)	*(34 163)*
Au 31 décembre 2020	**B**	**470 821**	***394 068***	**-**	**-**	**470 821**	***394 068***
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	**C = A-B**	**34 328**	***(11 986)***	**88 081**	***87 700***	**122 409**	***75 714***
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019		**55 717**	***6 649***	**107 871**	***107 428***	**163 588**	***114 077***

(en milliers d'euros)		Retraite	*Dont retraite États-Unis*	Autres avantages du personnel	*Dont Autres avantages du personnel aux États-Unis*	Total avantages du personnel	*Total avantages du personnel aux Etats-Unis*
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS							
Au 1er janvier 2019		**469 464**	***352 015***	**88 663**	***87 750***	**558 127**	***439 766***
Coûts de la période :		15 775	*20 241*	4 955	*5 381*	20 730	*25 622*
• *Coûts des services rendus*		*9 540*	*5 784*	*1 252*	*1 574*	*10 792*	*7 358*
• *Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)*		*(11 443)*	*13*	-	-	*(11 443)*	*13*
• *Liquidation*		*276*	-	*(104)*	-	*172*	-
• *Charge d'intérêt*		*17 403*	*14 445*	*3 807*	*3 807*	*21 210*	*18 251*
Prestations versées		(26 313)	*(20 173)*	(3 091)	*(3 021)*	(29 404)	*(23 194)*
Écarts actuariels sur engagement brut		60 266	*44 850*	15 659	*15 649*	75 925	*60 499*
• *Hypothèses financières*		*64 055*	*49 130*	*14 805*	*14 813*	*78 860*	*63 943*
• *Hypothèses démographiques*		*(3 789)*	*(4 280)*	*854*	*835*	*(2 935)*	*(3 445)*
Taxes payées inclues dans l'obligation au titre des prestations définies		(10)	-	-	-	(10)	-
Cotisations versées		7	-	-	-	7	-
Frais de gestion		(4)	-	-	-	(4)	-
Écarts de conversion		11 139	*6 887*	1 685	*1 669*	12 825	*8 555*
Au 31 décembre 2019	**A**	**530 325**	***403 821***	**107 871**	***107 428***	**638 196**	***511 249***
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE							
Au 1er janvier 2019		**397 240**	***329 084***	**-**	**-**	**397 240**	***329 084***
Produits de la période :		15 891	*13 729*	-	-	15 891	*13 729*
• *Produit d'intérêt*		*15 891*	*13 729*	-	-	*15 891*	*13 729*
• *Réduction et liquidation*		-	-	-	-	-	-
Prestations versées		(23 729)	*(20 173)*	(3 021)	*(3 021)*	(26 749)	*(23 194)*
Cotisations versées par les participants		(3)	-	-	-	(3)	-
Cotisations versées par l'employeur		8 613	*5 850*	3 021	*3 021*	11 634	*8 871*
Taxes payées à même les actifs de couverture		(10)	-	-	-	(10)	-
Frais de gestion		(1 007)	*(919)*	-	-	(1 007)	*(919)*
Rendement des actifs (à l'exclusion des produits d'intérêt)		67 792	*63 268*	-	-	67 792	*63 268*
Écarts de conversion		9 821	*6 334*	-	-	9 821	*6 334*
Au 31 décembre 2019	**B**	**474 608**	***397 172***	**-**	**-**	**474 608**	***397 172***
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	**C = A-B**	**55 717**	***6 649***	**107 871**	***107 428***	**163 588**	***114 077***
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018		**72 224**	***22 932***	**88 663**	***87 750***	**160 887**	***110 682***

18-3 Obligations financées/non financées

(en milliers d'euros)	Notes	Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2020				
Montant des obligations financées		510 349	-	510 349
Juste valeur des actifs de couverture		(470 821)	-	(470 821)
Excédent des obligations sur les actifs		**39 528**	**-**	**39 528**
Juste valeur des obligations non financées		(5 200)	88 081	82 881
Valeur nette au bilan		**34 328**	**88 081**	**122 409**
• **Actif**	**12, 18-7**	-	-	**555**
• **Passif**	**18-7**	-	-	**122 964**

(en milliers d'euros)	Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2019			
Montant des obligations financées	516 329	39	516 368
Juste valeur des actifs de couverture	(474 608)	-	(474 608)
Excédent des obligations sur les actifs	**41 721**	**39**	**41 760**
Juste valeur des obligations non financées	13 996	107 832	121 828
Valeur nette au bilan	**55 718**	**107 871**	**163 588**
• **Actif**	-	-	**15 471**
• **Passif**	-	-	**179 059**

18-4 Coûts de la période

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Coûts des services rendus	10 792	11 972
Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(11 443)	(42 868)
Liquidation	172	470
Frais financiers nets	5 319	3 598
TOTAL COÛTS DE LA PÉRIODE	**4 839**	**(26 828)**

Comme indiqué dans la note 18-1, suite à la modification des régimes médical et de retraite aux États-Unis, un impact favorable de 52 millions de dollars a été comptabilisé dans les comptes des États-Unis en 2020 (voir Note 5 – « Autres produits et charges »).

En 2019, BIC UK avait reçu un jugement en sa faveur de la Cour d'Appel, qui statuait que certaines prestations futures ne devraient plus être versées (certains éléments constitutifs des augmentations des pensions versées et inclus aux contrats individuels n'étant pas jugés valides).

Le Groupe avait considéré cet événement comme une modification du contrat initial et l'avait traité comme un coût (négatif) des services passés.

18-5 Informations complémentaires

Actifs de couverture par nature

Au 31 décembre 2020 *(en milliers d'euros)*	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	165 079	35,1 %	165 079	35,1 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	274 593	58,3 %	274 593	58,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 621	1,0 %	4 621	1,0 %
Biens immobiliers	24 292	5,2 %	24 292	5,2 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	1 861	0,4 %	1 861	0,4 %
Autres	375	0,1 %	375	0,1 %
TOTAL	**470 821**	**100 %**	**470 821**	**100 %**

Au 31 décembre 2020 *(en milliers d'euros)*	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	151 108	38,3 %	151 108	38,3 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	238 971	60,6 %	238 971	60,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 990	1,0 %	3 990	1,0 %
TOTAL	**394 068**	**100 %**	**394 069**	**100 %**

Au 31 décembre 2019 *(en milliers d'euros)*	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	190 854	40,2 %	190 854	40,2 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	252 837	53,3 %	252 837	53,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 639	0,8 %	3 639	0,8 %
Biens immobiliers	25 820	5,4 %	25 820	5,4 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	1 471	0,3 %	1 471	0,3 %
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**474 608**	**100 %**	**474 608**	**100 %**

Au 31 décembre 2019 *(en milliers d'euros)*	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	177 106	44,6 %	177 106	44,6 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	217 211	54,7 %	217 211	54,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 855	0,7 %	2 855	0,7 %
TOTAL	**397 172**	**100 %**	**397 172**	**100 %**

18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant les principaux engagements sont présentées ci-dessous :

31 décembre 2020	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	2,32 %	1,35 %	0,50 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,10 %	1,50 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	1,75 %
Maturité moyenne du plan *(années)*	13,5	18,0	13,3

Au 31 décembre 2019	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	3,21 %	2,00 %	0,75 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,35 %	1,50 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	1,75 %
Maturité moyenne du plan *(années)*	13,9	18,0	12,8

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la *Mercer Pension Discount Yield Curve* qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA ou supérieure.

Le taux d'actualisation pour la France est déterminé sur la base de l'index IBOXX AA 10+. Le taux mentionné pour la France est celui du plan principal (indemnités de fin de carrière).

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (1,56 % à 2,57 %).

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation entraînerait une variation des engagements de respectivement, - 12,56 % et + 15,37 %. Ce changement n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'inflation

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de +/- 0,5 % du taux d'inflation entraînerait une variation des engagements sur les pays suivants de, respectivement :

- - 0,02 % et + 0,01 % pour les États-Unis ;
- + 4,91 % et - 5,05 % pour le Royaume-Uni.

Ce changement n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe s'attend à payer 9,5 millions d'euros au titre des cotisations employeur pour 2021.

Le montant attendu des prestations totales à payer en millions d'euros est :	
2021	32
2022	38
2023	31
2024	32
2025	32
Après 2025	166

18-7 Information par zone géographique

31 décembre 2020 *(en milliers d'euros)*		Obligation	Actifs de couverture		Obligation nette	
Europe	43 448	7,3 %	9 006	1,9 %	34 443	28,1 %
Royaume-Uni	48 109	8,1 %	41 750	8,9 %	6 359	5,2 %
Amérique du Nord	495 278	83,5 %	419 811	89,2 %	75 467	61,7 %
Autres pays	6 394	1,1 %	255	0,1 %	6 140	5,0 %
TOTAL	**593 230**	**100 %**	**470 821**	**100 %**	**122 409**	**100 %**

Au 31 décembre 2019 *(en milliers d'euros)*		Obligation	Actions de couverture		Obligation nette	
Europe	46 732	7,3 %	9 528	2,0 %	37 204	22,7 %
Royaume-Uni	47 253	7,4 %	41 685	8,8 %	5 569	3,4 %
Amérique du Nord	536 665	84,1 %	423 069	89,1 %	113 595	69,5 %
Autres pays	7 546	1,2 %	326	0,1 %	7 220	4,4 %
TOTAL	**638 196**	**100 %**	**474 608**	**100 %**	**163 588**	**100 %**

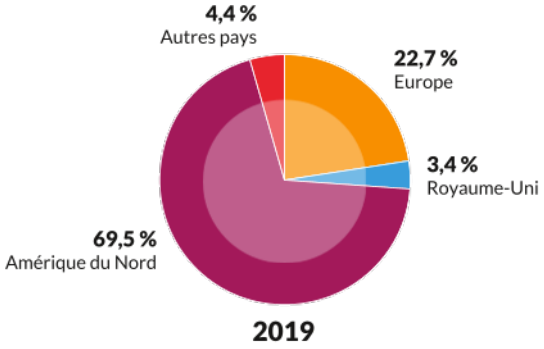

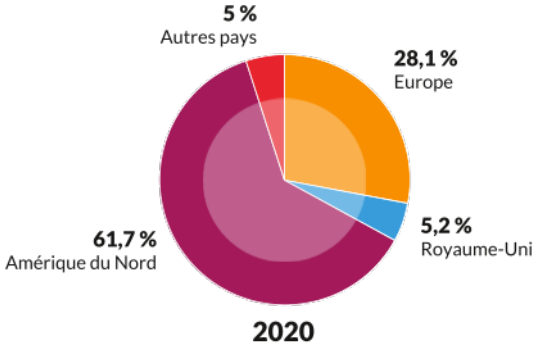

Pour les plans situés en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2020 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

NOTE 19 AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Dettes sociales	92 758	86 766
Autres dettes fiscales	12 019	10 132
Charges à payer – promotion de produits	80 497	75 516
Provision pour restructuration	26 368	17 252
Autres dettes courantes	54 616	61 512
AUTRES PASSIFS COURANTS	**266 259**	**251 178**

NOTE 20 COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Les renvois de (a) à (l) se réfèrent au Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en page 216.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 265,7 millions d'euros et les découverts bancaires à 1,0 million d'euros.

Flux nets de trésorerie liés a l'activité d'exploitation

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation sur l'exercice 2020 s'élèvent à 357,6 millions d'euros, contre 317,2 millions d'euros en 2019.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles de Cello Pens ont été dépréciées à hauteur de 26,8 millions d'euros et la marque à hauteur de 14,9 millions d'euros [(a)].

Le Groupe enregistre en résultat financier des (gains)/pertes de change n'entraînant pas de flux de trésorerie et qui sont retraités dans le tableau de flux de trésorerie consolidé [(b)].

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative au cours des exercices 2019 et 2020 [(c)].

La diminution du besoin en fonds de roulement (cf. Note 14 pour la définition) s'élève à 129,7 millions contre une augmentation 21,1 millions au cours de l'exercice 2019. L'évolution en 2020 est principalement due à une diminution des créances clients et des stocks [(d)].

En 2019, la variation était liée à une diminution des dettes fournisseurs [(d)].

Les versements au titre des avantages du personnel ont été principalement réalisés aux États-Unis [(e)].

Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à -149,3 millions d'euros en 2020, contre -110,8 millions d'euros en 2019.

Au cours des exercices 2020 et 2019, il n'y a pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative [c].

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe BIC a décaissé 83,1 millions d'euros d'immobilisations corporelles et incorporelles (dont 12,9 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations) [g] contre 104,9 millions d'euros en 2019 (dont -8,7 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ne comprennent pas les contrats de location-financement comptabilisés en contrepartie d'une dette financière, car ces transactions n'ont pas d'impact sur la trésorerie [g].

Un complément de 2,7 millions d'euros relatif à l'acquisition de Haco Industries Kenya a été décaissé sur l'exercice 2020 [i].

Un décaissement net de 35,3 millions d'euros a été effectué début juillet pour l'acquisition de Djeep, correspondant au prix d'achat diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entité acquise ainsi que des coûts associés à l'acquisition.

Un décaissement net de 34,5 millions d'euros a été effectué en décembre pour l'acquisition de Rocketbook. Ce montat correspond au prix d'achat diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entité acquise ainsi que des coûts associés à l'acquisition.

Les « Autres actifs financiers courants » correspondaient à des placements de trésorerie non éligibles à la classification Trésorerie et équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Il s'agissait de parts d'OPCVM et de titres de créances négociables liquides sous cinq jours. Ils ont été cédés au cours de l'exercice 2020 [h].

Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à -61,1 millions d'euros en 2020 contre -209,8 millions d'euros en 2019.

Les dividendes payés représentent les dividendes versés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 21) [j].

Au 31 décembre 2020, les nouveaux emprunts s'élèvent à 77,2 millions d'euros, contre 2,9 millions d'euros en 2019 [k]. Il s'agit de financements court terme (Negociable EUropean Commercial Paper pour 75 millions d'euros).

Sur l'exercice 2020, SOCIÉTÉ BIC a racheté 136 383 actions pour un total de 7,4 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC a racheté 426 844 actions pour un total de 21,1 millions d'euros, et vendu 421 226 actions pour un total de 20,1 millions d'euros [l].

Sur l'exercice 2019, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 478 667 actions pour un total de 39,2 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 304 728 actions pour un total de 20,5 millions d'euros, et vendu 287 373 actions pour un total de 19,2 millions d'euros. En outre, SOCIÉTÉ BIC avait encaissé, début 2019, 0,5 million d'euros relatifs à des stock-options exercées fin 2018 [l].

NOTE 21 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2019, un dividende ordinaire de 2,45 euros par action a été versé aux actionnaires le 3 juin 2020.

Au titre de l'exercice 2018, un dividende ordinaire de 3,45 euros par action a été versé aux actionnaires le 5 juin 2019.

NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

22-1 Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le *rating* minimal S&P des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette allant de A+ à A-.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2020 sont sur des supports notés *investment grade*. Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2020.

22-2 Risque de change

Cf. Note 23-2.

22-3 Risque de taux

Cf. Note 23-3.

22-4 Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe.

Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois.

La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois.

L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Au 31 décembre 2020, le total de placements gérés par la Trésorerie Groupe s'élève à 50,77 millions d'euros répartis entre trois positions. Il s'agit pour 10 millions d'euros d'un compte à terme à renouvellement mensuel, et pour 40,77 millions d'euros de parts d'OPCVM monétaires en dollar éligibles à la classification « *Cash and Cash Equivalent* ».

Il est à signaler que compte tenu des taux d'intérêts négatifs actuellement servis sur les placements court terme en euros, conserver des liquidités simplement sur compte bancaire s'avère être pertinent. En effet, grâce à un dialogue régulier et une bonne gestion de l'allocation de ses surplus entre ses banques historiques, à ce jour la société n'a pas fait l'objet d'une taxation sur ses excès de liquidités sur comptes courants.

Comme indiqué précédemment dans la Note 6, le Groupe BIC a également abaissé son risque de liquidité par la mise en place d'une ligne de crédit confirmée de 200 millions d'euros pour une durée de trois ans, qui vient en sécurisation d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros également et dont les premières émissions ont eu lieu en Septembre 2020. Il est à signaler l'accueil très favorable réservé par le marché à l'arrivée du Groupe BIC sur ce segment de la dette court terme.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	50 391	118 206
Disponibilités	148 165	147 537
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES	**198 555**	**265 744**

22-5 Risque de crédit

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Créances clients brutes			
Non échues ou échues depuis moins de 60 jours		460 024	318 508
Échues depuis 60 à 90 jours		11 773	8 131
Échues depuis 90 à 120 jours		9 798	6 690
Échues depuis plus de 120 jours		33 753	28 990
Total créances clients brutes		**515 348**	**362 319**
Créances douteuses		12 679	13 711
Total avant dépréciation (A)		**528 026**	**376 030**
Dépréciation sur créances non échues ou échues depuis moins de 60 jours		(5 215)	(6 171)
Dépréciation sur créances échues depuis 60 à 90 jours		(256)	(127)
Dépréciation sur créances échues depuis 90 à 120 jours		(353)	(340)
Dépréciation sur créances échues depuis plus de 120 jours		(22 822)	(24 371)
Total dépréciation (B)		**(28 649)**	**(31 050)**
Dépréciation des créances sur clients identifiés		*(23 840)*	(25 142)
Dépréciation des créances calculée statistiquement		*(4 809)*	(5 908)
Autres créances (C)		**46 232**	**64 644**
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES – NET (A)+(B)+(C)	**14**	**545 609**	**409 625**

22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Catégories comptables et juste valeur des instruments financiers

31 décembre 2020				Ventilation par catégorie d'instruments				
Postes du bilan *(en milliers d'euros)*	**Note**	**Valeur au bilan**	**Juste valeur**	**Juste valeur par le compte de résultat**	**Instruments dérivés de couverture**	**Créances au coût amorti**	**Dettes au coût amorti**	**Juste valeur par capitaux propres**
Actifs financiers		**702 460**	**702 460**	**128 509**	**27 057**	**546 894**	**-**	**-**
Non courants								
• Instruments dérivés	24	976	976	-	976	-	-	-
• Autres titres immobilisés		34	34	34	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	409 625	409 625	10 268	-	399 357	-	-
• Instruments dérivés	24	26 081	26 081	-	26 081	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		1	1	1	-		-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	265 744	265 744	118 206	-	147 537	-	-
Passifs financiers		**231 497**	**231 497**	**10 718**	**3 347**	**-**	**217 432**	**-**
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	27 985	27 985	-	-	-	27 985	-
• Instruments dérivés	24	53	53	-	53	-	-	-
• Clause d'*earn-out* Djeep		3 961	3 961	3 961				
• Clause d'*earn-out* Rocketbook		5 398	5 398	5 398				
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	89 976	89 976	-	-	-	89 976	-
• Instruments dérivés	24	3 294	3 294	-	3 294	-	-	-
• Clause d'*earn-out* Rocketbook		1 358	1 358	1 358				
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	99 470	99 470	-	-	-	99 470	-

31 décembre 2019				Ventilation par catégorie d'instruments				
Postes du bilan *(en milliers d'euros)*	**Note**	**Valeur au bilan**	**Juste valeur**	**Juste valeur par le compte de résultat**	**Instruments dérivés de couverture**	**Créances au coût amorti**	**Dettes au coût amorti**	**Juste valeur par capitaux propres**
Actifs financiers		**751 172**	**751 172**	**68 234**	**2 918**	**680 020**	**-**	**-**
Non courants								
• Instruments dérivés	24	220	220	-	220	-	-	-
• Autres titres immobilisés		33	33	33	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	545 609	545 609	13 753	-	531 856	-	-
• Instruments dérivés	24	2 698	2 698	-	2 698	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		4 058	4 058	4 058	-	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie		198 555	198 555	50 391	-	148 165	-	-
Passifs financiers		**231 774**	**231 774**	**-**	**7 514**	**-**	**224 261**	**-**
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	32 331	32 331	-	-	-	32 331	-
• Instruments dérivés	24	44	44	-	44	-	-	-
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	65 526	65 526	-	-	-	65 526	-
• Instruments dérivés	24	7 470	7 470	-	7 470	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	126 403	126 403	-	-	-	126 403	-

Les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Instruments financiers autres que les dérivés inscrits au bilan :

  Les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché à l'exception des valeurs mobilières de placement dont les valeurs comptables retenues sont déterminées sur la base des dernières valeurs liquidatives connues au 31 décembre 2020.
- Instruments financiers dérivés :

  Les valeurs de marché sont soit celles des établissements financiers, soit ont été calculées par un tiers externe sur la base des derniers cours de clôture connus au 31 décembre 2020. Elles sont conformes aux rapports de valorisation fournis par les établissements financiers.

Méthode de valorisation à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent la méthode de valorisation à la juste valeur des instruments financiers, selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;
- niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : dérivés – comptabilité de couverture ;
- niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument de ce type n'est détenu au 31 décembre 2020.

	31 décembre 2020			
Catégorie d'instruments *(en milliers d'euros)*	**Total**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Juste valeur par le compte de résultat – Actifs	128 509	128 509	-	-
Instruments dérivés de couverture – Actifs	27 057	-	27 057	-
Instruments dérivés de couverture – Passifs	3 347	-	3 347	-

22-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets relatifs aux différentes catégories d'actifs et de passifs financiers ci-dessus sont les suivants :

Au 31 décembre 2020			Ventilation par catégorie d'instruments			
Nature de l'impact *(en milliers d'euros)*	**Total**	**Juste valeur par le compte de résultat**	**Instruments dérivés de couverture**	**Créances au coût amorti**	**Dettes au coût amorti**	**Juste valeur par capitaux propres**
Produit/(charge) d'intérêts	(1 437)	1 722	-	1 396	(4 555)	-
Réévaluation à la juste valeur	-		-			
Effet de change	4 301	-	-	-	4 301	-
Dépréciation nette	(2 400)	-	-	-	(2 400)	-
TOTAL	**463**	**1 722**	**-**	**1 396**	**(2 655)**	**-**

Au 31 décembre 2019			Ventilation par catégorie d'instruments			
Nature de l'impact *(en milliers d'euros)*	**Total**	**Juste valeur par le compte de résultat**	**Instruments dérivés de couverture**	**Créances au coût amorti**	**Dettes au coût amorti**	**Juste valeur par capitaux propres**
Produit/(charge) d'intérêts	937	2 845	-	3 052	(4 960)	-
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
Effet de change	(7 495)	-	-	-	(7 495)	-
Dépréciation nette	(2 646)	-	-	-	(2 646)	-
TOTAL	**(9 204)**	**2 845**	**-**	**3 052**	**(15 101)**	**-**

NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode présentée ci-dessous. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

Les paiements fondés en actions sont comptabilisés en charges de personnel (cf. Note 4 – *Charges d'exploitation*, ligne « coûts salariaux » et dans les lignes du compte de résultat présenté par fonction).

23-1 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales successives, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Les plans en cours prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.

Pour les plans n° 1 à 5, les actions sont attribuées soit par SOCIÉTÉ BIC, soit par BIC CORPORATION. Les actions attribuées par SOCIÉTÉ BIC sont remises aux bénéficiaires à la date d'acquisition définitive des droits. Les bénéficiaires doivent respecter une période de conservation obligatoire de trois ans.

En raison de la fiscalité américaine, les actions attribuées par BIC CORPORATION ne sont effectivement remises qu'au terme d'un délai de trois ans après la date d'acquisition définitive des droits. Des actions supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

Pour les plans n° 6 à 12, les actions sont attribuées uniquement par SOCIÉTÉ BIC. Pour les bénéficiaires résidents fiscaux français, les actions sont remises à la date d'acquisition des droits.

Pour les bénéficiaires résidents fiscaux à l'étranger, les actions sont remises trois ans après la date d'acquisition des droits. Pour les plans n° 6 et 7, des actions supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions. À compter du plan n° 8, ce système de compensation par remise d'actions est supprimé et est remplacé par un système de compensation en numéraire.

À partir du plan n° 13, les actions toujours attribuées par SOCIÉTÉ BIC, sont remises à tous les bénéficiaires à la date d'acquisition définitive des droits. Le système de compensation en numéraire est supprimé.

	Plan n° 14	Plan n° 15	Plan n° 16
Date de l'Assemblée Générale	16 mai 2018	16 mai 2018	20 mai 2020
Date du Conseil d'Administration	16 mai 2018	12 février 2019	11 février 2020
Attribution	P	P	P
Nombre de bénéficiaires	499	497	501
Nombre d'attributions gratuites d'actions	170 720	162 025	234 118
Date d'acquisition définitive des droits	16 mai 2021	12 février 2022	31 mars 2023
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2020	-	-	
Dont nombre d'actions remises ou à remettre aux bénéficiaires par :			
• SOCIÉTÉ BIC	-	-	-
• BIC CORPORATION	N/A	N/A	N/A
Date de remise effective des actions par :			
• SOCIÉTÉ BIC			
• *Bénéficiaires français*	*16 mai 2021*	*12 février 2022*	*31 mars 2023*
• *Bénéficiaires étrangers*	*16 mai 2021*	*12 février 2022*	*31 mars 2023*
• BIC CORPORATION	N/A	N/A	N/A
Actions remises par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	N/A	N/A	N/A
Actions à remettre par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	N/A	N/A	N/A
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2020 [(a)]	114 518	102 429	26 942
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2020	56 202	59 596	207 176

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ des bénéficiaires ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.
P = Principale.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat

	Juste valeur unitaire des plans (en euros)		Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat (en milliers d'euros)	
Plan d'attribution gratuite d'actions	**Attribution principale**	**Attribution secondaire**	**31 décembre 2019**	**31 décembre 2020**
18 mai 2016	110	N/A	(3 104)	-
10 février 2017	109	N/A	(5 497)	-
16 mai 2018	77	N/A	543	1 088
12 février 2019	81,14	N/A	2 058	660
11 février 2020	58,30	N/A	-	3 034
TOTAL			**(5 999)**	**4 782**

La juste valeur des actions gratuites correspond au cours de l'action à la date d'attribution ajustée de la valeur actualisée des dividendes potentiels futurs.

23-2 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

À compter de 2012, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sans condition de performance afin de remplacer les programmes de stock-options qui récompensaient les employés « au choix » et les contributeurs clés de l'année.

Dans les plans n° F5, F6 ,F7, F8 & F9 les actions sont remises par SOCIÉTÉ BIC à la date d'acquisition définitive des droits, que les bénéficiaires soient résidents fiscaux français ou étrangers.

Ces plans prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.

	Plan n° F5	Plan n° F6	Plan n° F7	Plan n° F8	Plan n °F9
Date de l'Assemblée Générale	18 mai 2016	18 mai 2016	16 mai 2018	16 mai 2018	20 mai 2020
Date du Conseil d'Administration	18 mai 2016	10 février 2017	16 mai 2018	12 février 2019	11 février 2020
Nombre de bénéficiaires	258	271	244	238	242
Nombre d'attributions gratuites d'actions	20 750	17 100	30 500	17 550	30 613
Date d'acquisition définitive des droits	18 mai 2020	31 mars 2020	16 mai 2021	31 mars 2022	31 mars 2023
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2020	12 950	11 950	-	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2020 [(a)]	7 800	5 150	10 950	3 100	1 814
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2020	-	-	19 550	14 450	28 799

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ des bénéficiaires.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat

	Juste valeur unitaire des plans – modèle binomial *(en euros)*	Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat *(en milliers d'euros)*	
Plan d'attribution gratuite d'actions		**31 décembre 2019**	**31 décembre 2020**
10 février 2015	111,49	(169)	-
18 mai 2016	109,85	549	(360)
10 février 2017	109,05	619	169
16 mai 2018	76,78	733	125
12 février 2019	81,14	354	306
11 février 2020	58,30	-	422
TOTAL		**2 086**	**663**

Au 31 décembre 2020, la juste valeur totale d'instruments et actions attribués s'élève à 5,4 millions d'euros.

NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS

Principes comptables

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a) Créances clients

Voir Note 14.

b) Titres de placement

En application d'IFRS 9 – *Instruments dérivés*, les titres de placement sont classés suivant l'une des trois catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction des caractéristiques de l'instrument et de l'objectif de gestion suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré.

1. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat sont principalement les actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Cette catégorie comprend principalement les OPCVM et placements de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé. Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

2. Les actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si leur détention s'inscrit dans un modèle de gestion visant l'encaissement de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE. Les provisions sont enregistrées en compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et provisions.

3. Les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels, correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et la vente d'actifs financiers.

Cette catégorie comprend les titres de dette qui respectent les caractéristiques des flux contractuels et le modèle de gestion énoncé ci-dessus, ainsi que les actions à la juste valeur par capitaux propres sur option.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La mise en place de la norme comptable IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des « équivalents de trésorerie » les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en « Autres actifs financiers courants ».

d) Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

e) Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

f) Dettes fournisseurs

Voir Note 14.

g) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

h) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le Groupe désigne cela comme couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui donnent des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Évaluation et présentation

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif et/ou passif courant pour la part à moins d'un an et en actif et/ou passif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme et la juste valeur des swaps de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est reprise des rapports de valorisation fournis par les établissements financiers et est déterminée en utilisant les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que les volatilités de chacune des devises concernées.

Le risque de contrepartie a été mesuré au regard d'IFRS 13 – « Évaluation à la juste valeur » et n'est pas significatif.

Comptabilisation des opérations de couverture

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés comme :

- couverture de flux de trésorerie ;
- couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. La contrepartie de cette réévaluation est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

  Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif non financier.

  Pour les instruments dérivés de change, les variations de valeur temps des options et les variations de *report/deport* sont également enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

  Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

  Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture, qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace, doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

  Le Groupe cesse également de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ;
- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée net d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

  Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe BIC au titre des trois dernières années.

i) Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (norme IFRS 13) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

24-1 Dérivés et comptabilité de couverture

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et collecte tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de risque de change, la politique du Groupe est de couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change. L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information nécessaires. Une mise à jour de toutes les positions est communiquée à l'équipe de Direction chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour le Groupe BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

24-2 Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, des swaps de devises et des produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des budgets en devises.

La Trésorerie Groupe étant centralisée, SOCIETE BIC dispose de comptes courants avec ses principales filiales. Une partie des soldes créditeurs en devises sont « swappés » contre euro et viennent alimenter la liquidité euro du Groupe. Cette liquidité, habituellement investie en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme, est actuellement conservée en position de cash sur nos comptes bancaires. En effet, compte tenu du contexte de taux négatifs en zone euro, la quasi-totalité des produits de placement court terme délivrent des performances négatives. SOCIETE BIC ne faisant pas encore l'objet de l'application d'intérêts négatifs sur ses excédents de cash euro par son pool bancaire, la conservation en compte s'avère pertinente.

Par ailleurs, la liquidité dollar qui participait de l'activité de swaps court terme est maintenant conservée en dollar et investie comme telle sur des produits de placement court terme directement libellés en dollar. Cela permet de limiter les montants transformés en euro et de bénéficier encore de taux d'intérêts positifs sur les placements dollar.

Chaque jour, la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants, hors dollar, grâce aux swaps de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique car il n'y a jamais conversion définitive des soldes bancaires. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises par laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

24-3 Risque de taux

Au 31 décembre 2020, la seule dette significative est représentée par l'encours de 75 millions d'euros d'émission de NeuCP. Cette dette à trois mois émise à taux négatifs ne fait pas l'objet d'une couverture.

L'exposition aux taux d'intérêt sur les emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2020 *(en milliers d'euros)* :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/ risque couvert	Résultat financier – impact avant impôt [(a)] – Note 6	Résultat d'exploitation – Note 4	Autres éléments du résultat global avant impôt [(a)]	Actifs courants [(b)]	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	(398)	5 148	21 470	25 236	976	(3 214)	(53)
Dividendes	Investissement net/Risque de change	-	-	1 914	664	-	-	-
Sous-total (1)		**(398)**	**5 148**	**23 384**	**25 900**	**976**	**(3 214)**	**(53)**
Impact de la réévaluation des *swaps* de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change							
Sous-total (2)		**166**	**-**	**-**	**173**	**-**	**(80)**	**-**
TOTAL (1) + (2)		**(232)**	**5 148**	**23 384**	**26 073**	**976**	**(3 294)**	**(53)**

(a) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2020 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2019.

(b) Incluant des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 528 milliers d'euros.

24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2019 *(en milliers d'euros)* :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/ risque couvert	Résultat financier – impact avant impôt – Note 6	Résultat d'exploitation – Note 4	Autres éléments du résultat global avant impôt [a]	Actifs courants [b]	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	822	(1 808)	2 560	220	(6 009)	(7)
Dividendes	Investissement net/Risque de change	-	-	2 681	-	-	(1 250)	(37)
Sous-total (1)		**-**	**822**	**872**	**2 560**	**220**	**(7 259)**	**(44)**
Impact de la réévaluation des *swaps* de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change							
Sous-total (2)		**(147)**	**-**	**-**	**138**	**-**	**(211)**	**-**
TOTAL (1) + (2)		**(147)**	**822**	**872**	**2 698**	**220**	**(7 470)**	**(44)**

(a) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2019 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2018.

(b) Incluant des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 926 milliers d'euros.

24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2020

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, le Groupe BIC dispose des positions de couverture suivantes au 31 décembre 2020 :

Maturité	Devise couverte	Termes	Devise	Achat d'options	Vente d'options	Devise
2021	USD/EUR	310 083 000	USD	5 000 000	7 500 000	USD
	USD/CAD	18 000 000	USD	8 000 000	8 500 000	USD
	USD/AUD	6 000 000	USD	2 000 000	2 500 000	USD
	GBP/EUR	14 000 000	GBP	8 000 000	9 000 000	GBP
	AUD/EUR	22 000 000	AUD	6 000 000	6 500 000	AUD
	CHF/EUR	2 000 000	CHF	4 000 000	5 000 000	CHF
	EUR/MXN	5 000 000	EUR	-	-	-
	JPY/EUR	900 000 000	JPY	300 000 000	350 000 000	JPY
	CAD/EUR	8 000 000	CAD	7 000 000	10 500 000	CAD
	NZD/EUR	4 000 000	NZD	4 000 000	4 500 000	NZD
	PLN/EUR	4 000 000	PLN	27 000 000	27 000 000	PLN
	RON/EUR	20 000 000	RON	-	-	-
	SEK/EUR	26 500 000	SEK	-	-	-
	USD/NZD	1 000 000	USD	-	-	-
2022	USD/CAD	2 000 000	USD	-	-	-

Au 31 décembre 2020, en ce qui concerne les besoins 2021, la position de change présentant l'exposition la plus significative porte sur le couple EUR/USD pour 315 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à 100 % au 31 décembre 2020 et les flux de trésorerie correspondants seront réalisés au cours de l'exercice 2021.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1 % de l'EUR/USD sur les éléments présents au bilan au 31 décembre 2020, telle que définie par IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2019, en ce qui concernait les besoins 2020, la position de change présentant l'exposition la plus significative portait sur le couple EUR/USD pour 350 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à hauteur de 100 % au 31 décembre 2019 et les flux de trésorerie correspondants se sont réalisés au cours de l'exercice 2020.

24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, le poids des différentes devises est le suivant au 31 décembre 2020 (pour les principaux agrégats non courants) :

(en milliers d'euros)	Total	EUR	USD convertis EUR	BRL convertis EUR	MXN convertis EUR	INR convertis EUR	Autres
Immobilisations corporelles nettes	613 374	372 066	77 584	46 134	45 622	17 544	54 424
Goodwill nets	243 829	108 034	88 463	1	-	-	47 331
Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires)	265 744	79 568	76 571	42 643	5 988	4 114	56 860
Provision au titre des avantages du personnel	(122 964)	(30 943)	(76 261)	-	(3 627)	(1 497)	(10 636)

NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées (cf. Note 28) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. *Gouvernement d'entreprise – § 4.1.1.4. Mandats et fonctions de la Direction Générale et des administrateurs au 31 décembre 2020*) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif.

25-1 Sociétés consolidées en intégration globale

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues sur l'exercice 2020 avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Charges
Avantages à court terme	6 910
Avantages postérieurs à l'emploi	81
Autres avantages à long terme	142
Indemnités de fin de contrat de travail	-
Paiements fondés sur des actions	4 195
TOTAL DES TRANSACTIONS	**11 328**

Les rémunérations perçues par les administrateurs ne sont pas inclues dans le tableau ci-dessus et sont présentées dans la partie *Gouvernement d'entreprise – § 4.2.2.1. Rémunérations des mandataires sociaux non-exécutifs et des administrateurs.*

25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

Nous n'avons pas identifié de telles parties liées au 31 décembre 2020.

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

26-1 Avals, cautions et garanties données

Néant

26-2 Avals, cautions et garanties reçues

	Échéances				
(en milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Garanties de lignes de crédit	4 483	7 925	4 907	17 315	10 132
Garanties commerciales	-	63	-	63	63
Engagements de location simple	-	-	320	320	320
Avals et cautions	346	20 489	112	20 947	633
Autres garanties et engagements	25	7 878	37	7 939	835
TOTAL	**4 853**	**36 354**	**5 376**	**46 584**	**11 982**

Au 31 décembre 2020, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe au Kenya, en Inde, Turquie et Corée du Sud pour un montant de 15,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe en Turquie, Corée du Sud et Inde pour un montant de 9,8 millions d'euros

26-3 Contrats de location

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Loyers de location simple reconnus en charge sur l'exercice *(ne rentrant pas dans le champ d'IFRS 16)*	528	595

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location ne rentrant pas dans le champ d'IFRS 16 arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020
À moins d'un an	323	1 380
Entre la 2e et la 5e année incluse	10	1 106
À plus de 5 ans	-	145
TOTAL	**333**	**2 631**

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales n'ont pas connaissance de passifs éventuels.

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que :
  - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations, ou
  - le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

Toutes les sociétés détenues à plus de 50 % sont consolidées.

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
Filiales consolidées par intégration globale				
FRANCE				
BIC Assemblage SARL	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
BIC Services SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
BIMA 83 SASU	Clichy/Cernay	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 SASU	Clichy/Redon	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Électro-Centre SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	99,9 %	Production d'équipements industriels
BIC Rasoirs SASU	Verberie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Conté SASU	Samer	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic France SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montévrain	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Éducation SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de solutions informatiques
Société Immobilière Valiton Gesnouin SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Immobilier
Société Immobilière BIC Clichy SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Immobilier
BIC International Development SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de service
Sibjet Technologies SNC	Guidel	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
Djeep SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
EUROPE				
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	BIC Erzeugnisse GmbH BIC Verwaltungs GmbH	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Verwaltungs GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
Mondialoffice Verwaltungs-und Vertriebsgesellschaft mit beschränkter Haftung	Allemagne	BIC Deutschland GmbH & Co.	100,0 %	Société holding
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbH	Autriche	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Belgium SA	Belgique	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SAU	Espagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	BIC Iberia SA SOCIÉTÉ BIC SAU	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Europe SLU	Espagne	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Violex SA	Grèce	SOCIÉTÉ BIC SA BIC CORPORATION Furtuna Holding Co. Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC (Ireland) Private Company Limited By Shares	Irlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
BIC Italia SPA	Italie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Italia SPA (liquidée le 3 décembre 2020)	Italie	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands B.V	Pays-Bas	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Polska SP ZOO	Pologne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC UK Ltd.	Royaume-Uni	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia s.r.o	Slovaquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CIS ZAO	Russie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	Suisse	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine CA	Ukraine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Services Sofia EOOD (intégrée au 31 octobre 2019)	Bulgarie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
AMÉRIQUE DU NORD				
BIC Inc.	Canada	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CORPORATION	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
Wite-Out Products Inc.	États-Unis – Delaware	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
Furtuna Holding Co. Ltd.	Îles Vierges Britanniques	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
SLS Insurance Company	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Société d'assurance
ROCKET INNOVATIONS, INC. Integré au 15 décembre 2020	États-Unis – Delaware	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC International Co.	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
Wite-Out Products Inc.	États-Unis – Marinland	Wite-Out Products Inc. – Delaware	100,0 %	Distribution de biens de consommation
OCÉANIE				
BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Ltd.	Nouvelle-Zélande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
AMÉRIQUE LATINE				
BIC Argentina SA	Argentine	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Graphic Brasil Ltda. (liquidée le 30 novembre 2019)	Brésil	BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Amazonia SA	Brésil	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Rasoirs SASU	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
PIMACO Autoadesivos Ltda.	Brésil	BIC Amazonia SA Nelgor SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
BIC Colombia SAS (liquidée le 19 décembre 2020)	Colombie	Nelgor SA BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC de Costa Rica SA	Costa Rica	BIC de Guatemala SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ecuador SA	Équateur	BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC de Guatemala SA	Guatemala	BIC CORPORATION SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Servicios administrativos Industrial de Cuautitlán, SA de CV	Mexique	Industrial de Cuautitlan SA de CV No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Prestations de services
BIC Uruguay SA	Uruguay	BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Nelgor SA	Uruguay	BIC Amazonia SA	100,0 %	Société holding
BIC de Venezuela CA (liquidation en cours)	Venezuela	BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
ASIE				
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Nantong) Plastic Products Co., Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Product (Korea) Ltd.	Corée du sud	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Cello (India) Pvt. Ltd.	Inde	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Japan Co. Ltd.	Japon	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Malaysia) Sdn. Bhd. (mise en liquidation le 30 décembre 2020)	Malaisie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Thailand) Ltd. (mise en liquidation le 30 décembre 2020)	Thaïlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT				
BIC (South Africa) (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd.	100,0 %	Société holding
BIC Middle East FZ-LLC	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Middle East Trading FZE	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Malawi Pty. Ltd.	Malawi	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Lucky Stationery NIG Ltd	Nigéria	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Ltd.	Mozambique	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
BIC Bizerte	Tunisie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Zambia Ltd.	Zambie	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Maroc SARL	Maroc	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC EAST AFRICA Limited	Kenya	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
(en milliers d'euros)	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	337	342	16 %	16 %	138	140	21 %	21 %
• Filiales intégrées globalement	1 078	1 082	52 %	52 %	514	541	79 %	79 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
• Émetteur	143	219	7 %	10 %	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	52	252	3 %	12 %	-	-	-	-
Sous-total	**1 610**	**1 895**	**78 %**	**91 %**	**652**	**681**	**100 %**	**100 %**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	444	198	22 %	9 %	-	-	-	-
Sous-total	**444**	**198**	**22 %**	**9 %**	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL	**2 054**	**2 093**	**100 %**	**100 %**	**652**	**681**	**100 %**	**100 %**